



**RETARD DANS LA LIVRAISON DE GAZ
UNE ENTREPRISE
PORTUGAISE ACCUSE
LA SONATRACH**

Page 5

**LE JOUR "J" EST POUR DEMAIN
LES PARTIS
AFFÛTENT
LEURS ARMES**

Page 5

MIDI

ISSN : 1112-7449



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 3076 | Mercredi 3 mai 2017 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FIN DU PREMIER STAGE DES VERTS
AUJOURD'HUI

**ALCARAZ
TIRE LES
PREMIERS
ENSEIGNEMENTS**



Page 17

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

LES MÉDIAS ALGÉRIENS ENTRE LE MARTEAU ET L'ENCLUME

Page 3



R.K. NEGAB

NOUVELLE APN

**PAROLE
AUX URNES**

Page 4



APPELS AU BOYCOTT SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX

**BEDOU
RÉAGIT !**

Page 5



5

*marcheurs
en lice à
Casablanca pour
le Challenge*

13

*kg d'ivoire de
contrebande saisis
à Laghouat par la
brigade
économique.*

286

*accidents de la
route enregistrés en
une semaine
à travers le territoire*

CONGRÈS SUR LA PROCRÉATION MÉDICALEMENT ASSISTÉE LES 12 ET 13 MAI À ORAN

La congélation des gamètes (ovules et spermatozoïdes) pour permettre aux cancéreux qui subissaient des chimiothérapies d'avoir des enfants sera au centre du 5^e congrès de la Société algérienne de fertilité et de contraception (Safec) les 12 et 13 mai à l'EHU 1^{er}-Novembre d'Oran.

Organisé sous le thème "Préserver la santé génésique", cette rencontre mettra en avant le thème de la cryoconservation sociétale, désormais possible en Algérie avec la mise en place d'une banque de gamètes au niveau du service de gynécologie-obstétrique de l'EHUO, indique le professeur Belkacem Chafi.

La congélation des ovocytes et spermatozoïdes est utilisée pour préserver la fertilité avant un traitement à risque d'infertilité (les chimiothérapies en cas de cancer notamment). Cette technique sera bientôt proposée en Algérie. Une unité spécialisée en aide à la procréation médicalement assistée, relevant de l'EHU d'Oran, qui prend en charge annuellement jusqu'à 300 couples souffrant d'infertilité, a récemment mis



en place une banque de gamètes.

Cette unité, deuxième du genre sur le plan national et mise en place en 2008, offrira ainsi la possibilité aux couples de congeler leurs spermatozoïdes et ovocytes avant de subir des traitements à risque.

AVANCÉE CONSIDÉRABLE DES TRAVAUX DE RÉALISATION DU NOUVEAU STADE DE TIZI-OUZOU



Les travaux de réalisations du nouveau stade de Tizi-Ouzou, d'une capacité de 50.000 places, connaissent une avancée considérable et son inauguration interviendra dans les délais prévus, a affirmé le ministre de la Jeunesse et

des Sports, El Hadi Ould Ali. Un suivi régulier du chantier est assuré par les services concernés pour maintenir une bonne cadence des travaux, a indiqué le ministre, lors d'une visite du travail et d'inspection dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

"Nous comptons inaugurer la structure à la fin de l'année en cours. Il pourrait y avoir un petit décalage sur 2018 mais on ne risque pas de rallonger les délais", a-t-il assuré.

Ould Ali a ainsi déclaré que ce grand projet ainsi que plusieurs autres réalisés dans le cadre des trois programmes quinquennaux permettront de développer les activités sportives et de jeunesse dans la région.

Avec les 460 projets accordés à la wilaya pour une enveloppe de plus de 45 milliards de dinars, Tizi-Ouzou sera capable d'organiser des compétitions nationales et internationales, s'est-il réjoui, lors de l'inauguration d'un stade en gazon synthétique à Ouaguenoun.

APPEL À LA RÉOUVERTURE DES LOCAUX DE LA CASBAH POUR RELANCER LES MÉTIERS D'ARTA

Des artisans ont appelé à la réouverture des locaux fermés au niveau de La Casbah pour encourager l'artisanat local et relancer les différents métiers d'art.

Dans une déclaration en marge de la 5^e édition du Salon de l'artisanat organisé à Bab-Djdid sous le thème "L'artisan, un symbole du patrimoine de La Casbah", le président de la Fédération nationale des métiers et de l'artisanat Redha Yaïssi a indiqué que de nombreux artisans ont demandé aux services de la wilaya d'ouvrir les locaux fermés au niveau de la Casbah pour relancer les métiers d'art et promouvoir l'artisanat local et le tourisme.

Il a ajouté que le quartier de La Casbah attire de nombreux touristes étrangers impressionnés par les produits artisanaux que proposent les quelques ateliers d'art ouverts.

Le Salon de l'artisanat, organisé par la Fédération nationale des métiers et de l'artisanat en coopération avec la fondation Casbah à l'occasion de la célébration du mois du Patrimoine, tend à former les artisans et à promouvoir le tourisme local.

Cette manifestation à laquelle participent plus de 20 artisans d'Alger et d'autres wilayas, dont Tissemsilt, Tizi-Ouzou et Bouira, permettra aux artisans d'échanger leurs expériences.



ABDELWAHAB DERBAL

"La Hiise a examiné 402 cas relatifs à l'affichage anarchique, 3 autres à l'utilisation de lieux publics non autorisés, 53 à la dissimulation de photos des candidats et 6 autres à l'utilisation du discours politique dans des lieux de culte".

D
I
X
I
T

UN MOTARD FLASHÉ... 85 FOIS

Un motard vaclusien comparaisait lundi devant le tribunal d'Orange après avoir été flashé à 85 reprises par le même radar de l'autoroute A7. Ce radar flashant de face, le motard se sentait sans doute invulnérable : il faisait des signes de la main en passant devant (mais jamais de doigt d'honneur, a précisé très sérieusement son avocat).

Certes, la plaque n'était pas lisible... Mais les gendarmes ont réussi à démasquer le contrevenant grâce à son badge de télépéage : ses horaires de passage collaient parfaitement à ceux du contrevenant... et il possédait la même moto, et le même casque.

IL EXPOSAIT UN... BOA DE 2,5 MÈTRES DANS SON BAR À CHICHA

Un bar à chicha clandestin d'Avignon a fait l'objet d'un contrôle du comité opérationnel anti-fraude, jeudi dernier. Dans l'établissement situé place du Viguier, les enquêteurs ont découvert un vivarium incrusté dans le sol. A l'intérieur : un boa de 2,5 mètres de long.

L'inspection s'est poursuivie dans l'arrière-cuisine, où les inspecteurs ont découvert un autre reptile de 1,6 mètre qui se baladait en liberté. Ils n'ont pas précisé de quelle espèce il s'agissait.

Les gérants de l'établissement ne disposaient d'aucune des autorisations nécessaires. Les deux hommes ont été placés en garde à vue. L'un d'eux a reconnu les faits, l'autre a été mis hors de cause.

IL LAISSE SON FILS DE... 10 ANS CONDUIRE SA VOITURE.

Laisser conduire seul un enfant d'une dizaine d'années n'est en général pas une très bonne idée. Encore moins si le passager n'a pas la main sur le frein à main. Un papa un peu trop confiant en les capacités de pilote de son fils, est passé outre ces recommandations. Sûrement pour lui faire plaisir, il a laissé son fils prendre le volant de sa voiture et le filme depuis le siège passager. Au début tout se passe bien, le garçon fait une jolie marche arrière dans le jardin familial. Papa semble fier.

Mais quelques secondes plus tard, l'enfant entreprend une marche avant et... perd totalement le contrôle du véhicule. Malgré les efforts désespérés du petit garçon, il ne peut pas stopper le véhicule avant que celui-ci ne s'enfonce dans la baie vitrée de la maison.

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Les médias algériens entre le marteau et l'enclume

La Journée internationale de la liberté de la presse est commémorée en Algérie dans un contexte politique particulier. La presse algérienne qui a obtenu certes des acquis, reste néanmoins marquée par un désarroi autour de son indépendance et de sa liberté à laquelle elle a payé un lourd tribut.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

En ce 3 mai, l'Algérie à l'instar des autres pays du monde fêtera la Journée mondiale de la liberté de la presse avec un bilan autour des événements qui l'ont marqué depuis une année. Force est de constater que l'Algérie se classe plutôt mal dans le peloton des pays où elle se range, selon le dernier bilan établi par l'ONG internationale RSF, à la 134^e place, perdant ainsi 5 places en un an. Selon RSF la "liberté de la presse connaît une flagrante dégradation en Algérie" à la lumière de son rapport publié en avril dernier.

L'ONG estime ainsi que "la liberté de la presse s'est érodée" regrettant les pressions subies de la part des autorités publiques. Le point noir étant l'affaire du décès du journaliste Mohamed Tamalt détenu depuis le 11 décembre 2016 en prison et qui serait mort dans des circonstances troubles malgré un rapport médical attestant une mort subite suite à une forte dégradation de sa santé. La presse nationale et internationale ont dénoncé l'incarcération d'un journaliste, même si ce dernier devait répondre à plusieurs chefs d'inculpations.

C'est qu'à ce sujet, le débat est vite relancé autour de l'emprisonnement des journalistes si ces derniers seraient coupables de délits face à des articles du code pénal qui tranchent en faveur de poursuites et des peines d'emprisonnement. Me Houari Kaddour secrétaire des dossiers spécialisés a considéré dans un bilan de fin d'année 2016 que "l'on assiste à une atteinte à la liberté d'expression à travers l'acharnement judiciaire contre les journalistes".

La LADDH qui partage les "inquiétudes autour de certaines formes" de pressions à l'encontre de la presse, recommande vivement aux autorités "de mettre fin à la répression qui frappe les journalistes à cause de leur travail journalistique". Les représentants des médias sont en général en faveur de la dépenalisation du délit de presse, en soulignant que les professionnels de la presse devraient répondre de

leurs délits auprès de cours civiles et qu'ils ne devraient être aucunement condamnés à des peines de prisons.

La presse veut défendre ses acquis

L'émergence de la presse indépendante ces 25 dernières années, n'a pas été de tout repos. Si la corporation a été endeuillée par de nombreuses victimes suite au terrorisme des années 90, celle-ci se trouve plutôt entre le marteau et l'enclume. Avec la floraison des titres de journaux (155 selon le ministère de la Communication) et près de 40 chaînes de TV privées, l'on considère que c'est un acquis important du moment que les différents verrouillages ne sont plus de mise. La dernière révision constitutionnelle a mis en évidence "la liberté de la presse" dans un contexte qui va dans la démocratisation politique et médiatique.

C'est un bon point selon les juristes qui défendent cette pluralité. Mais les observateurs s'accordent à relever que beaucoup de lacunes subsistent. Les autorités sont plutôt soucieuses du "professionnalisme et de l'éthique" à consacrer comme fondamentaux pour une presse standard. C'est du moins les propositions à retenir du ministre de la Communication, Hamid Grine, qui a réitéré son engagement à "créer un conseil de régulation de la presse écrite en accord avec tous les professionnels". Ces derniers l'avaient toujours exigé ces dernières années en raison des "dépassements et dérives ayant été relevés et ayant mis la presse dans une position embarrassante. Il faut rendre la presse plus crédible et professionnelle" rétorquait à chaque fois le ministre en défendant son bilan de ne pas avoir "un journaliste en prison".

Toutefois, si n'est pas les géôles qui attendent l'homme de presse, ce sont des types de harcèlement et de pressions qui sont exercés par des "lobbies" qui gravitent autour du pouvoir et qui entendent freiner l'élan des journalistes d'investigation autour de sujets tels que la corrup-

tion, les abus de toutes sortes et les dérives autoritaires de certains responsables politiques. La lutte des médias dans ce sens est inscrite au long terme.

Médias électroniques et blogs : l'autre façon du journalisme

En Algérie, les médias électroniques et les blogs font florès. Les sites d'informations électroniques ont cette capacité de se faire entendre sans trop de coûts. Ils sont nombreux à devenir des sites d'informations généralistes mais certains préfèrent s'occuper de thèmes économiques qui s'inscrivent dans la tendance générale. Mais ces derniers ne bénéficient pas encore d'un statut réglementaire qui les classe en tant que médias professionnels. Le ministre a promis de trouver "un statut particulier dans les prochains mois".

Toutefois, ces sites qui prennent parfois une "liberté" sans mesures ne sont pas pris dans l'aile de la protection. Et parfois, les informations publiées s'avèrent des "intox et rumeurs" qui nuisent à la sacro-sainte déontologie de la presse. De même que les blogs qui ne cessent de se multiplier sont généralement l'œuvre d'amateurs ou de simples citoyens qui entendent rester sur le qui-vive. Les réseaux sociaux fleurissent en commentaires, analyses de toutes sortes sur la situation politique en dénonçant parfois en des termes crus et versant parfois dans les invectives. Leur conception du journalisme, indiquent des experts est "élémentaire proche des humeurs du moment et qui veulent se substituer à la presse".

C'est un concurrent de taille face à une presse professionnelle aux abois et aux difficultés financières. Certains spécialistes n'ont pas hésité à proclamer la "fin de la presse papier" dans un proche avenir. Ils oublient que le journalisme est un métier à part entière où la formation a ses canons de loi et de règlements obligatoires. Or, les médias profession-

nels ne l'entendent pas de cette oreille. Selon une étude récente sur les médias algériens, un grand institut de sondage indique que "près de 40 % des lecteurs lisent les journaux sur le Net et qu'un bon taux d'autres lecteurs achètent un journal ou deux parfois".

La presse écrite peut se targuer d'avoir des jours meilleurs mais elle doit toujours se remettre en cause et trouver des formules adéquates pour survivre.

F. A.

AUDIOVISUEL

Echourouk News s'attire les foudres de l'Arav

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav) a vivement réagi à ce qu'elle considère "une transgression de la loi".

En cause, la chaîne télé Echourouk News qui a diffusé avant-hier dans son journal télévisé de 19h en version française, un entretien avec un candidat aux élections législatives, en dépit de la période de silence imposé par la loi durant les trois jours précédant le vote, note l'Arav dans un communiqué rendu public mardi.

L'instance, que préside Zouaoui Benhamadi, déclare avoir pris contact avec le patron du groupe Echourouk pour lui faire part de la "gravité" souligne-t-elle, de l'infraction commise par la chaîne Echourouk News

En retour, indique l'Arav, la direction de la chaîne "a reconnu sa faute et s'est engagée à réagir immédiatement, en présentant ses excuses à l'ouverture de son journal télévisé principal de 20h30".

Tout en déplorant cette transgression de la loi, "qui vient ternir le travail d'accompagnement qu'elle s'est efforcée de mener tout au long de la campagne électorale", dit-elle, l'Arav prévient toutefois qu'elle se réserve le droit de faire appliquer la loi dans toute sa rigueur.

Il est à noter que l'Arav a rappelé que les chaînes de télévision et de radio, publiques et privées, sont interdites de couvrir la campagne électorale des législatives du 4 mai sous quelque forme que ce soit au-delà de sa période légale, qui a pris fin dimanche à minuit.

Elle avait invité, à cet effet, tous les responsables des médias audiovisuels à "bannir", durant cette période de silence, toute forme de propagande ou de couverture politique, toute diffusion d'émission directe, toute opération de sondage et toute publication de résultat avant la fermeture du dernier bureau de vote.

C. A.

Le rapport RSF épingle les "puissants"

La liberté de la presse n'a jamais été aussi menacée dans le monde.

Attaques anti-médias, fausses informations, répression et triomphe des "hommes forts" comme Trump ou Erdogan, Reporters sans frontières (RSF) s'alarme dans son rapport 2017 sur la situation "difficile ou très grave" des journalistes dans 72 pays

sur les 180 recensés.

L'obsession de la surveillance et le non respect du secret des sources contribuent à faire glisser vers le bas de nombreux pays considérés hier comme vertueux, tels les États-Unis à la 43^e place, le Royaume-Uni à la 40^e place et la Nouvelle-Zélande au 13^e rang. Côté Afrique du Nord, le Maroc

se range à la 133^e position, épinglé pour "les pressions politiques et économiques sur les médias marocains indépendants afin de les dissuader de traiter de sujets hautement sensibles", et la Tunisie bénéficie d'un classement à la 97^e position qui n'est pas rose.

F. A.

NOUVELLE APN

La parole aux urnes

Quelque 500.000 agents encadrant plus de 65.000 centres et bureaux de vote, répartis à travers les 48 wilayas du pays et les 4 zones géographiques à l'étranger, sont mobilisés pour assurer le bon déroulement de ce rendez-vous électoral qui verra l'élection de 462 députés, dont 8 représentant la communauté nationale établie à l'étranger.

PAR INES AMROUDE

Le vote pour la communauté nationale à l'étranger (955.426 électeurs) et dans les zones éparses (bureaux de vote itinérants) a commencé le 29 avril, conformément aux dispositions de la loi relative au régime électoral.

Engagement pour un choix respecté et libre des électeurs

Dans un message à la nation, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en a appelé à l'attachement des citoyennes et des citoyens à l'Algérie pour participer massivement aux élections législatives et "contribuer ainsi à la stabilité du pays et la progression de la démocratie".

Le chef de l'État a relevé que ces élections revêtent une importance accrue, en ce qu'elles se situent dans le sillage d'une "profonde" révision constitutionnelle survenue l'année dernière, tout comme elles se déroulent dans une conjoncture financière "lourde de défis".

Exprimant l'engagement de l'État à ce que le choix des électrices et des électeurs soit "respecté, libre et en concordance avec leurs convictions politiques", le premier magistrat du pays a appelé l'ensemble des agents publics impliqués dans cette opération à faire preuve de "la plus grande impartialité et à veiller au strict respect" des dispositions perti-

nentes de la loi.

Garanties constitutionnelles de transparence et d'équité

Conformément à la révision constitutionnelle de février 2016, le scrutin législatif du 4 mai sera entouré de nouvelles garanties.

En vertu de l'article 194 de la Loi fondamentale du pays, une Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) a été créée pour veiller à la transparence et à la probité des élections, depuis la convocation du corps électoral jusqu'à la proclamation des résultats provisoires du scrutin.

Composée de 410 membres (magistrats et compétences indépendantes issues de la société civile), la HIISE dispose de larges attributions dont celle de demander au Parquet la réquisition de la force publique ou de le saisir de faits constatés susceptibles de revêtir un caractère pénal. La deuxième garantie consiste en la nouvelle loi relative au régime électoral qui permet, notamment, aux représentants des candidats d'exercer leur droit de contrôle des opérations de vote à toutes les étapes et d'enregistrer leurs contestations et recours dans les procès-verbaux de dépouillement des bulletins de vote.

La loi leur garantit aussi la remise des copies, certifiées conformes à l'original, de ces procès-verbaux, qui feront foi devant les instances officielles.

Autre nouveauté: les élections se dérouleront après un assainissement du fichier électoral grâce aux nouvelles technologies et à l'établissement du registre national de l'état-civil qui permettent d'éviter la double inscription des électeurs.

Les élections législatives seront, en outre, suivies par plus de 300 observateurs de la Ligue arabe, de l'Union africaine (UA), de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), de l'Union européenne (UE) et des Nations unies.

De nombreux meetings ont été animés par les leaders des partis politiques durant la campagne électorale (du 9 au 30 avril), au cours de laquelle divers thèmes ont été abordés, avec un dénominateur commun: l'appel aux électeurs à se rendre massivement aux urnes compte tenu du caractère crucial de ces élections.

La préservation de la stabilité et de l'unité du pays, l'élection de compétences au sein d'une Assemblée "crédible", l'approfondissement des réformes économiques, la relance de l'agriculture, la "reconstruction d'un consensus national ou la promotion de la jeunesse", ont été parmi les thèmes récurrents de cette campagne.

Une campagne électorale caractérisée par un discours responsable

Dressant le bilan de la campagne élec-

torale, le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections, Abdelwahab Derbal, a indiqué qu'elle s'est caractérisée par le "calme et un discours responsable", à l'exception de certains dépassements à mettre sur le compte de la "concurrence électorale".

Le président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav), Zouaoui Benhamadi, a, pour sa part, constaté, à propos de la couverture médiatique de la campagne, qu'aucune plainte ou dépassement n'ont été enregistrés, qualifiant ce fait d'"honorable" au vu de la jeune expérience des chaînes de télévision (privées) autorisées à couvrir l'évènement. Il a souligné que les chaînes de télévision, publiques ou privées, ont "travaillé en toute liberté".

La prochaine APN aura à poursuivre la mise en œuvre de dispositions découlant de la révision constitutionnelle, notamment un contrôle plus étroit de l'action gouvernementale, la mise en place d'un rôle accru pour l'opposition parlementaire, l'adoption de plusieurs lois en matière de droits politiques et sociaux et la modernisation du service public et de la gouvernance.

Elle aura pour mission aussi de légiférer pour la finalisation de diverses réformes destinées à promouvoir une économie davantage diversifiée, de sorte à réduire la dépendance du pays au marché mondial des hydrocarbures.

I. A.

MODALITÉS ET ORGANISATION DU BUREAU DE VOTE

Définies par la loi organique

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les modalités de vote et l'organisation du bureau de vote sont définies dans la loi organique du 28 août 2016 relative au régime électoral.

Il est ainsi stipulé, dans le texte de loi, que "le vote est personnel et secret et qu'il est mis à la disposition de l'électeur, le jour du scrutin, dans chaque bureau de vote, des bulletins de vote de chaque candidat ou liste de candidats".

Ces bulletins de vote sont disposés selon un ordre établi par tirage au sort, par la Haute instance indépendante de surveillance des élections, énonce l'article 35. L'article 36 précise que le vote a lieu sous enveloppes fournies par l'administration, non gommées et de type uniforme qui sont mises le jour du scrutin dans le bureau de vote.

Chaque bureau de vote est doté d'un ou de plusieurs isoloirs, qui doivent assurer le secret du vote de chaque électeur mais ne doivent pas dissimuler au public les opérations de vote, de dépouillement et de contrôle, selon le texte de loi.

Dépouillement des voix

Le dépouillement des voix, qui intervient immédiatement après la clôture du scrutin, est opéré publiquement par les scrutateurs, désignés par les membres du bureau de vote parmi les électeurs inscrits à ce bureau, selon la loi organique du 28 août 2016 relative au régime électoral.

L'article 48 stipule que le dépouillement des voix suit immédiatement la clôture du scrutin. Il est conduit, sans interruption, jusqu'à son achèvement complet, ajoutant que le dépouillement est public et qu'il a lieu obligatoirement dans le bureau de vote. Il est, toutefois, précisé qu'à titre exceptionnel et pour les bureaux de vote itinérants, le dépouillement s'effectue au niveau du centre de vote de rattachement.

Le dépouillement des voix est opéré par des scrutateurs, sous le contrôle des membres du bureau de vote, relève l'article 49, qui précise que les scrutateurs sont désignés, par les membres du bureau de vote, parmi les électeurs inscrits à ce bureau, en présence des représentants des candidats ou listes de candidats.

Le texte de loi stipule qu'une fois les

opérations de lecture et de pointage terminées, les scrutateurs remettent au président du bureau de vote les feuilles de pointage, signées par eux, en même temps que les bulletins de vote dont la validité leur a paru douteuse ou a été contestée par des électeurs.

Il est stipulé, en outre, que les bulletins nuls ne sont pas considérés comme suffrages exprimés lors du dépouillement. Il s'agit de l'enveloppe sans bulletin ou le bulletin sans enveloppe, plusieurs bulletins dans une enveloppe, les enveloppes ou bulletins comportant des mentions, griffonnées ou déchirés, les bulletins entièrement ou partiellement barrés et les bulletins ou enveloppes non réglementaires.

A l'exception des bulletins nuls et des bulletins contestés qui sont annexés au procès-verbal de dépouillement, les bulletins de vote de chaque bureau de vote doivent être conservés dans des sacs scellés et identifiés quant à leur origine, jusqu'à expiration des délais de recours et de proclamation définitive des résultats des élections.

L'article 51 précise que dans chaque

bureau de vote, les résultats du dépouillement font l'objet d'un procès-verbal, rédigé à l'encre indélébile en présence des électeurs, dans le bureau de vote, et comportant, le cas échéant, les observations et/ou réserves des électeurs, des candidats ou de leurs représentants dûment habilités.

Dès l'établissement du procès-verbal de dépouillement, les résultats sont proclamés en public par le président du bureau et affichés, par ses soins, dans le bureau de vote.

Une copie du procès-verbal de dépouillement, certifiée conforme à l'original par le président du bureau de vote, est remise, séance tenante et à l'intérieur du bureau de vote, à chacun des représentants dûment mandatés des candidats ou listes de candidats, contre accusé de réception.

Une copie du procès-verbal sus-mentionné, certifiée conforme à l'original par le président du bureau de vote, est également remise contre accusé de réception, au représentant de la Haute Instance indépendante de surveillance des élections.

L. B.

LE JOUR "J" EST POUR DEMAIN

Les partis affûtent leurs armes

Les partis en lice pour les législatives se préparent pour le 4 mai. Un rendez-vous électoral qui pèsera de tout son poids pour l'avenir de la classe politique.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Il ne reste que 24 heures avant le vote du 4 mai. Les partis qui se sont emballés pour une campagne qui a eu la singularité d'être morose et sans teint, vont devoir convaincre. Les grosses cylindrées se sont démenées pour se réapproprier un électorat versatile, non contenu dans les différentes idéologies et de surcroît peu intéressé à cautionner tel ou tel candidat. Toutefois, les langues se sont déliées sur les plateaux de TV où les représentants des partis (FLN, RND, HMS et PT) ont donné leurs consignes de vote à leurs fidèles et sympathisants.

Les supputations font dire que les électeurs devront choisir librement entre ceux qu'ils estiment les plus prompts à réaliser les meilleurs scores. Mais faute de sondages et de projections, on n'en est qu'aux spéculations qui pèsent déjà par les "rumeurs et les opinions travaillées".

Le FLN qui compte comme la première force politique s'appuiera, comme à l'accoutumée, sur les organisations de masse qui lui prêtent serment. De l'UGTA, l'organisation des moudjahidines et quelques associations estudiantines, le parti de Djamel Ould Abbès sait pertinemment bien que le jeu est difficile. Même s'il se targue de la majorité à rafler, il y a des rivaux comme son frère ennemi le RND qui lui aussi mise sur les poches électorales du pays profonds pour arracher le ticket de la victoire.

Avec un battage médiatique sans précédent, les deux figures emblématiques n'ont pas omis les adversaires de taille tels que le PT, le FFS et le RCD qui eux, tablent sur une participation honorable selon les propos de leurs leaders. Toutefois, avec cette veillée d'armes, les partis en lice sont sur le supplice. Le plus important pour eux c'est de participer. Des candidats ont même exhorté les électeurs à voter même à bulletins blancs, ce qui signifie dans les calculs électoraux que ces voix seront comp-



tées à la fin du scrutin. Le plus caractéristique, c'est que les partis en course ont adopté la stratégie dite de la "gestion de la peur".

La plupart clament que des "complots visent l'Algérie et qu'il faut voter pour la stabilité du pays". Un vote massif selon eux fera taire les "voix des agitateurs du désordre et les ennemis de la nation". Ainsi, la particularité du vote du 4 mai prochain se déroulera dans un contexte de double crise sur le plan économique et social. Les prémices de grèves après les élections sont déjà établies avec la sortie contestataire de quelques syndicats autonomes dont la récente est celle du Syndicat des praticiens de la santé publique.

C'est que du moins, il faudrait dans ce contexte plus d'écoute pour ces classes moyennes composées de cadres, médecins, professeurs qui représentent un potentiel électoral à mettre dans les comptes.

Le ras-le-bol des masses est un signe épileptique qui indique les limites des pratiques politiques par une classe de partis dépassée par les vieux slogans et les vieilles recettes politiciennes. Ce sont là les indices de deux jours qui précèdent une élection pas comme les autres.

Les travailleurs vont-ils s'impliquer ?

La fête du travail n'est plus ce qu'elle est. Le contexte algérien a mué vers une

crise qui touche sévèrement les travailleurs. Certes, les licenciements massifs relèvent du passé. Mais aujourd'hui, c'est la précarité généralisée de toutes les couches dites "laborieuses" qui a gagné du terrain. La création de postes d'emplois à durée indéterminée ne sera plus une garantie ni celle d'un recrutement massif, les données du nouveau code du travail décrié par les syndicats autonomes fera parler de lui.

Face à cette situation, les travailleurs sont partagés entre résignation et luttes d'avant-garde dans le reste de la représentativité qui reste. Les élections vont-ils apporter quelque chose de nouveau à ces classes travailleuses ? Y aura-t-il un projet de loi dans le sens de la stabilité du monde du travail ? A en croire les programmes des partis, peu de choses ont été développées dans ce sens. La Centrale syndicale qui s'est confiné dans un silence "assourdissant" va-t-elle impliquer les différentes fédérations des secteurs industriels dans le vote du 4 mai ? Une question qui suscite déjà l'appréhension des travailleurs dans leur ensemble, puisqu'aucun parti n'a donné ne serait-ce qu'une promesse pour porter à haute voix les revendications légitimes des différents syndicats.

Dans cette équation, il subsiste le nouveau code du travail dont on dit qu'il sera programmé dans les débats de la future chambre basse prochainement. Il existe

aussi la question des statuts du personnel des fonctionnaires auquel il faut ajouter les questions, non encore réglées, des secteurs de la santé, de l'éducation et des corps communs des administrations publiques.

Ces derniers vont-ils saisir l'occasion du 4 mai pour exprimer leurs voix où vont-ils assister indifférents au scrutin ? On le saura jeudi prochain.

F. A.

JEUDI 4 MAI

Une journée de congé payé pour tous les travailleurs

Une "autorisation spéciale d'absence rémunérée" a été accordée à l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, pour la journée du jeudi 4 mai afin de leur permettre d'exercer leur droit de vote, a indiqué hier un communiqué de la direction générale de la Fonction publique et de la réforme administrative.

Suite à la "convocation du corps électoral, en vue de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale, le jeudi 4 mai 2017, conformément au décret 17-57 du 7 jourmada el Oula 1438 correspondant au 4 avril 2017, et afin de leur permettre d'exercer leur droit de vote, une autorisation spéciale d'absence rémunérée pour la journée sus-indiquée est accordée à l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée", précise le communiqué.

Toutefois, les institutions, administrations, établissements, organismes et offices précités, sont "tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", rappelle la même source.

R. N.

APPELS AU BOYCOTT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Bedoui réagit

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a réagi pour la première fois hier, sur les ondes de la Radio nationale, aux campagnes de boycott du prochain scrutin qui se propagent à grande vitesse sur les réseaux sociaux.

Le ministre qui était l'invité du forum de la chaîne1, a déclaré qu'il n'y a pas que des boycotteurs parmi les jeunes, estimant qu'il existe aussi des personnes conscientes qui utilisent les réseaux sociaux notamment Facebook, pour

s'exprimer sur la nécessité de préserver l'unité et la sécurité du pays et de sensibiliser la population dans ce sens.

"Les responsables disent la vérité en affirmant que l'Algérie est une cible quant à sa stabilité et sécurité", a soutenu Bedoui tout en soulignant que le peuple algérien doit préserver le Parlement algérien en tant qu'institution constitutionnelle, à travers la forte participation à l'élection de jeudi 4 mai.

Noureddine Bedoui a mis en garde contre les boycotteurs activant sur les réseaux sociaux lesquels, selon lui ont des "com-

munications qui dépassent les frontières algériennes".

Il est utile de rappeler que des vidéos de podcasteurs algériens à l'instar de DZjoker et Anes Tina, incitant à boycotter le prochain scrutin du 4 mai, ont provoqué une véritable avalanche sur les réseaux sociaux.

Ces extraits, vus et partagés des millions de fois par les internautes ont fait un véritable tabac, crucifiant, ainsi une campagne électorale qui était déjà bien trop calme.

R. R.

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Dispositions relatives à l'élection des membres

Les dispositions relatives à l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour un mandat de cinq ans au scrutin de liste proportionnel sont précisées dans la loi organique relative au régime électoral, promulguée le mois d'août 2016.

PAR RACIM NIDAL

Dans l'article 92 de la présente loi, il est énoncé que le candidat à l'APN doit remplir les conditions prévues à l'article 3 de cette loi organique et être inscrit dans la circonscription électorale dans laquelle il se présente.

La même disposition stipule que le candidat doit être âgé de vingt-cinq (25) ans au moins le jour du scrutin, être de nationalité algérienne, avoir accompli les obligations du service national, ou en être dispensé ou ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation définitive pour crimes ou délits privative de liberté et non réhabilité, à l'exception des délits involontaires.

Dans son article 94, cette même loi stipule que chaque liste de candidats présentée, soit sous l'égide d'un ou de plusieurs partis politiques, soit au titre d'une liste indépendante, doit être expressément parrainée selon l'une des formules prévues, à savoir par les partis politiques ayant obtenu plus de quatre pour cent (4 %) des suffrages exprimés lors des élections législatives précédentes dans la circonscription électorale dans laquelle la candidature est présentée.

Dans le cas où une liste de candidats est présentée au titre d'un parti politique ne remplissant pas l'une des deux conditions citées ci-dessus, ou au titre d'un parti politique qui participe pour la première fois aux élections ou lorsqu'une liste est présentée au titre de liste indépendante, elle doit être appuyée par, au moins, deux cent cinquante (250) signatures d'électeurs de la circonscription électorale concernée pour chaque siège à pourvoir, est-il stipulé dans le même article de loi.

Pour ce qui est des circonscriptions électorales à l'étranger, la liste de candidats est présentée, soit au titre d'un ou plusieurs partis politiques, soit au titre d'une liste indépendante appuyée d'au moins, deux-cents (200) signatures pour siège à pourvoir parmi les électeurs de la circonscription électorale concernée.

La même disposition ajoute qu'aucun électeur n'est autorisé à signer ou à apposer son empreinte pour plus d'une liste.

Dans le cas contraire, la signature est considérée comme nulle et expose son auteur aux sanctions prévues à l'article 212 de la présente loi organique, est-il encore énoncé.

Les imprimés doivent porter une signature avec apposition de l'empreinte de l'index gauche et sont légalisés auprès d'un officier public. Ils doivent comporter la mention des nom, prénom (s), adresse et de la carte nationale d'identité ou d'un autre document officiel prouvant l'identité du signataire, ainsi que son numéro d'inscription sur la liste électorale.

Pour ce qui est de la modification des listes, l'article 96 précise qu'une liste de candidats déposée ne peut faire l'objet, ni de modification ni de retrait, sauf dans le cas de décès.

Dans le même sillage l'article 97 souligne que nul ne peut faire acte de candidature sur plus d'une liste, ni dans plus d'une circonscription électorale.

S'agissant de l'inéligibilité des candidats, l'article 91 précise que ceux qui sont inéligibles, pendant l'exercice de leurs fonctions et pour une durée d'une (1) année après leur cessation de fonctions dans le ressort où ils exercent ou ont exercé, sont : le wali, le wali délégué, le chef de daïra, le secrétaire général de wilaya, l'inspecteur général de wilaya, le membre du conseil exécutif de wilaya, le magistrat, le membre de l'Armée nationale populaire, le fonctionnaire des corps de sécurité, le comptable des deniers de wilaya, le contrôleur financier de wilaya, l'ambassadeur et le consul général.

R. N.

Voici quelques chiffres relatifs aux prochaines élections législatives prévues le 4 mai 2017. Source: ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

- Nombre de sièges: 462, dont 8 sièges au niveau des (4) zones géographiques à l'étranger (émigration).
 - Nombre de listes: 938, dont 716 appartenant à 63 partis, 125 issues des alliances (3), et 97 des indépendants.
 - Candidats ayant un niveau universitaire: 55,91 %.
 - Candidats avec un niveau du secondaire: 30,33 %.
 - Candidats avec le niveau du moyen: 8,72 %.
 - Candidats en post-graduation (master, doctorat): 6,32 %.
 - Candidats ayant le niveau du primaire: 2,72 %.
 - Centres de vote: 12.176, dont 61 au niveau des quatre (4) zones géographiques (émigration).
 - Bureaux de vote: 53.124, dont 390 au niveau des quatre (4) zones géographiques (émigration).
 - Bureaux de vote fixes: 52.958.
 - Bureaux de vote itinérants: 166.
 - Nombre de circonscriptions: 52, dont (4) zones géographiques à l'étranger (émigration).
 - Corps électoral: 23.251.503, dont 12.597.077 hommes (54,18 %), et 10.654.426 femmes (45,82 %).
- Les partis en lice et le nombre de listes présentées
Les partis politiques et le nombre de circonscriptions dans lesquelles ils sont en compétition, selon les données communiquées par le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales.

Le parti politique	Nombre de listes
-Rassemblement national démocratique	52
-Front de libération nationale	52
- Front El Moustakbal	47
- Mouvement populaire algérien	46
- Parti des travailleurs	39
-Alliance nationale républicaine	36
-Front des forces socialistes	33
-Front national algérien	34
-Mouvement Islah	31
-Parti El Fadjer Jadid	23
-Mouvement de l'entente nationale	14
-Mouvement El Infitah	12
-Rassemblement pour la culture et la démocratie	11
-AHD 54	11
-Parti du renouveau algérien	9
-Parti national pour la solidarité et le développement	8
-Parti socialistes des travailleurs	1
-Rassemblement pour la jeunesse et la démocratie	2
-Rassemblement algérien	4
-Front national des indépendants pour la concorde	3
-Union nationale pour le développemen	3
-Forum de l'Algérie de demain	4
-Mouvement national des travailleurs algériens	3
- Front algérien pour le développement, la liberté et la justice	2
-Parti de la victoire nationale	3
-Parti du renouveau et du développement	3
-Mouvement national pour la nature et le développement	3
- Mouvement national d'espérance	2
-Parti de la liberté et de la justice	20
-Front national pour la justice sociale	17
-Front de l'Algérie nouvelle	15
-Parti El Karama	18
-Front national pour les libertés	10
-Union des forces démocratiques et sociales	10
-Mouvement des citoyens libres	1
-Parti des jeunes	15
-Parti de l'équité et de la proclamation	4
-Front de la bonne gouvernance	8
-Parti algérien vert pour le développement	5
-Front démocratique libre	3
-Front du militantisme national	6
-Union pour le rassemblement national	4
-Front des jeunes démocrates pour la citoyenneté	9
-Tajamou Amel El djazair	49
-Front national de l'authenticité et des libertés	1
-Médiateur politique	5
-Parti de l'unité nationale et du développement	7
-Parti de la voie authentique	9
-Nahda-Adala-Bina	48
-Alliance El Feth	26
-Alliance HMS	51
-Indépendants	97
TOTAL :	938.

L'ÉTAT DÉTERMINÉ À ACCOMPAGNER LA PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT NATIONAL

Le président Bouteflika appelle les patrons à investir davantage

Il s'agit des investissements nationaux, publics et privés, créant des richesses et d'emplois, en ce sens que les opérateurs économiques algériens sont compétents et aptes à être compétitifs et concurrentiels pour exporter leurs produits.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a appelé les chefs d'entreprises à se mobiliser davantage pour renforcer les investissements dans tous les secteurs, assurant que l'État est déterminé à accompagner la promotion de l'investissement national.

"Le défi exige du patronat local de se mobiliser, aujourd'hui plus que jamais, pour accroître l'investissement dans tous les secteurs et le déployer, ainsi, à travers tout le territoire national", a insisté Bouteflika dans un message adressé aux travailleurs algériens à l'occasion de la fête internationale du Travail, lu en son nom par le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, lors des festivités officielles de célébration de cette journée à Tiaret.

A ce propos, il a relevé la détermination de l'État "à accompagner la promotion de l'investissement national et en partenariat, par son soutien multiforme et par la promotion de l'environnement économique".

Pour le président de la République, si les progrès réalisés dans tous les domaines du développement, sont,



certes, encore insuffisants, ils sont, cependant, "une source d'espoir pour tout notre peuple, et de courage pour redoubler d'efforts afin de surmonter la nouvelle crise financière induite par la chute des prix du pétrole, et pour rejoindre le peloton des pays émergents".

L'Algérie "possède les moyens des avancées qu'elle doit encore accomplir", a-t-il réaffirmé, en soulignant que le pays "interpelle ses enfants pour mettre davantage en valeur ses atouts réels, et les travailleuses et les travailleuses sont de nouveau interpellés par ce nouveau défi".

Ce défi exige "la préservation de la paix sociale dans les entreprises et dans tous les espaces de travail" afin que les efforts investis produisent

leurs résultats en matière de modernisation de l'outil de production et de progrès dans les réformes de l'environnement économique.

Bouteflika a également fait valoir que ce défi recommandait l'amélioration de la productivité et de la compétitivité économique de sorte que les entreprises "résistent localement à la concurrence extérieure et que la production nationale parte à la conquête des marchés extérieurs".

De surcroît, il a relevé que ce défi exigeait que les pouvoirs publics "préservent le pouvoir d'achat des citoyens par une action résolue contre toutes les formes de spéculation qui se manifestent sur le marché".

R. E.

EXPOSITION DE PRODUITS ALGÉRIENS À NOUAKCHOTT

Le MDN étale ses capacités industrielles

Le ministère de la Défense nationale (MDN) participe, aux côtés de 50 autres entreprises nationales issues de différents secteurs, à l'exposition de produits algériens, la première du genre, organisée dans la capitale mauritanienne, Nouakchott, indique un communiqué du MDN.

Cette manifestation qui s'étalera jusqu'au 7 mai 2017, a été inaugurée dimanche par la ministre mauritanienne du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme, en compagnie de l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, en présence de nombreuses personnalités et d'hommes d'affaires mauritaniens.

La ministre mauritanienne a reçu des explications exhaustives au niveau du stand du MDN, notamment sur les capacités industrielles de l'Armée nationale populaire, représentée par plusieurs entreprises, à l'instar de l'établissement des réalisations industrielles, l'établissement d'habillement et de couchage et d'autres, qui ont exposé divers produits fabriqués par une main d'œuvre nationale, "ce qui a suscité l'admiration des Mauritaniens qui ont visité le stand du MDN", précise la même source.

A travers la participation à l'exposition des produits algériens à Nouakchott, les établissements à caractère économique et industriel du MDN contribuent au "renforcement du tissu industriel national, à la prospection de nouveaux marchés étrangers et à la diversification des sources de revenus nationales", note le communiqué du MDN.

R. E.

CONTRÔLE ÉCONOMIQUE ET RÉPRESSION DES FRAUDES AU 1^{ER} TRIMESTRE 2017

45 milliards DA de transactions commerciales non facturées

Un bilan des activités du contrôle économique et de la répression des fraudes émanant du ministère du Commerce, a fait état de 45,09 milliards de dinars de transactions commerciales non facturées, outre la saisie de marchandises d'une valeur de 2,06 milliards de dinars, au premier trimestre de 2017.

Au volet contrôle qualité et répression de fraude, les services de contrôle ont enregistré 159.497 interventions ayant permis de constater 13.884 infractions et de dresser 13.085 procès verbaux. Des marchandises non conformes ou impropres à la consommation d'une valeur de 84,88 millions de dinars ont également été saisies.

Les infractions enregistrées concernent notamment le manque d'hygiène (44,8 %), la fraude ou tentative de fraude (15,2 %), l'étiquetage non conforme (9,94 %), l'exposition de

marchandises non conformes (9,5 %) et l'absence de garantie (2,2 %).

Quant au contrôle des frontières, les opérations de contrôle de conformité des produits importés au niveau des inspections des frontières ont permis le traitement de 25.399 dossiers relatifs aux déclarations d'importation de 7,28 millions de tonnes d'une valeur de 1.572,01 milliards DA, ainsi que la délivrance de 25.104 licences d'importation pour une quantité de 7,3 millions tonnes, d'une valeur de 1.569 milliards DA, outre l'interdiction d'entrée de 269 cargaisons de 15.784,576 tonnes d'une valeur de 2,73 milliards DA. Les mêmes services ont procédé à l'établissement de 93 dossiers de poursuite judiciaire contre les contrevenants.

Concernant le contrôle analytique, les résultats d'analyse de 3.335 échantillons, ont dévoilé la non conformité de

367 échantillons (11 %), en plus du prélèvement de 44 échantillons de produits industriels, notamment des matériaux de construction et des appareils à gaz, dont 19 échantillons non conformes aux normes (43,2 %). Concernant le contrôle des activités commerciales, les services de contrôle ont effectué 180.341 interventions, enregistré 25.986 infractions et établi 24.223 procès de poursuite judiciaire avec proposition de fermeture de 2.261 locaux commerciaux.

S'agissant de la nature des infractions enregistrées dans ce domaine, il s'agit du non affichage des prix (40,01 %), la non facturation (12,64 %), le non dépôt des comptes de la société (9,28 %), l'établissement des prix illicites (3,11 %) et d'autres infractions.

R. E.

ADRAR

Plaidoyer pour la sauvegarde de l'Ahellil

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a appelé à partir de Timimoun à valoriser la mission des associations œuvrant pour la sauvegarde du patrimoine de l'Ahellil. Le ministre, qui s'est rendu à la wilaya déléguée de Timimoun où il a inspecté le théâtre en plein air qui abrite annuellement la fête de l'Ahellil, a salué la mission des associations locales qui œuvrent pour la sauvegarde de ce patrimoine ancestral.

Il a indiqué que son département accompagnait et soutenait cette manifestation annuelle (Ahellil), retenue parmi les manifestations culturelles et patrimoniales nationales, relevant l'importance que revêt ce legs immatériel national, classé patrimoine universel.

Mihoubi a également inspecté dans la région le Centre algérien du patrimoine culturel bâti en terre, se félicitant des efforts déployés par ce centre pour la sauvegarde de cet art architectural traditionnel. Mettant à profit la visite du ministre de la Culture, les responsables de cette structure ont suggéré l'intégration de l'art de la décoration architecturale locale parmi les filières d'études universitaires.

Azzedine Mihoubi s'est ensuite rendu dans la commune d'Ouled-Saïd, où il s'est enquis des activités de la bibliothèque publique, avant d'inspecter, au terme de sa tournée dans la wilaya, le complexe culturel, le centre national des manuscrits, et la salle de cinéma Afrah dans la commune d'Adrar.

BÉJAÏA

Révision de la stèle à l'effigie de Matoub Lounès

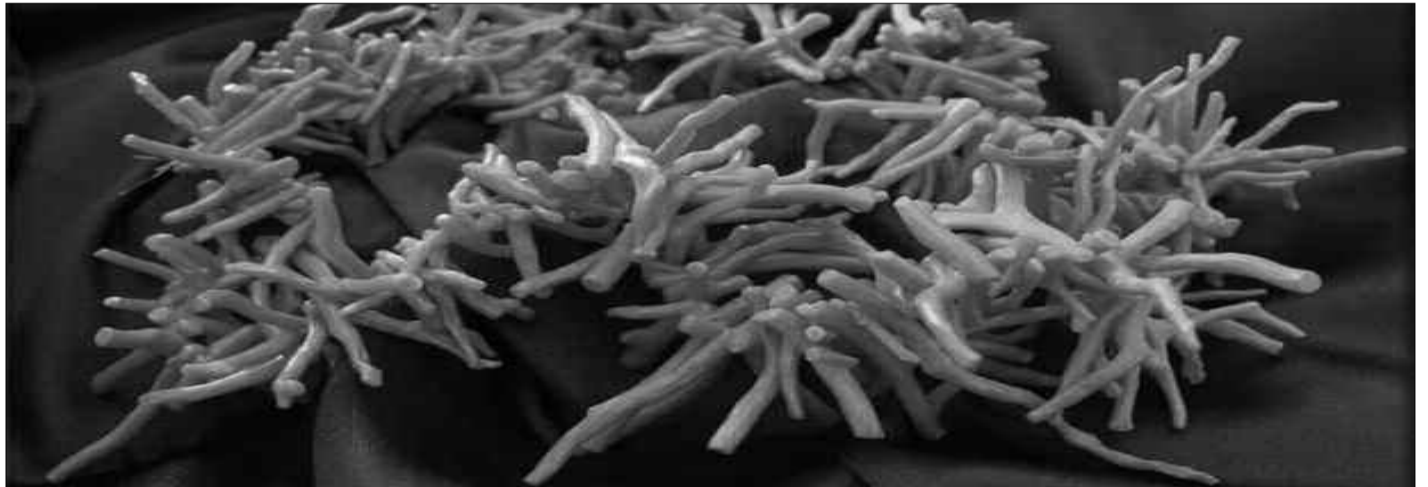
La stèle à l'effigie de Matoub Lounès, inaugurée à Souk-El-Ténine, à 25 km à l'Est de Béjaïa, dans le sillage des festivités commémoratives du Printemps berbère, va être refaite et remise en conformité avec le portrait réel du chanteur, apprend-on auprès de l'APC. "Il y a un problème de ressemblance évident. Les traits de Matoub n'ont pas été respectés et apparaissent sous un angle juvénile qui ne sont pas familiers au grand public", s'est-on désolé, soulignant que le maître de l'ouvrage a été saisi "pour en refaire une copie plus conforme à la réalité". Dès la cérémonie d'inauguration, des habitants de la localité sont montés au créneau pour mettre en cause la qualité artistique de l'œuvre et appelé à son remplacement. Les autorités en place ont dû alors rapidement réagir en informant par le biais d'un communiqué public leur résolution d'accéder à leur vœu.

La stèle devrait matérialiser le portrait du chanteur dans un visage mur. Elle devrait être ré-inaugurée en juin prochain à l'occasion de l'anniversaire de son assassinat.

APS

TIZI-OUZOU, PRODUCTION DE CORAIL

Lancement prochain de projets pionniers



Trois projets pionniers, à l'échelle nationale et continentale, de production de Corail, de roches vivantes et de Sérïole seront prochainement lancés dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a appris l'APS auprès du directeur local de la pêche, des ressources halieutiques et de l'aquaculture.

PAR BOUZIANE MEHDI

Ces trois projets seront implantés dans la zone d'activité aquacole de Talwahcht dans la commune de Mizrana (daïra de Tizirt) à une quarantaine de kilomètre au nord de Tizi-Ouzou. Le coût global de ces investissements est de 761 millions DA pour un total de 117

emplois permanents et 18 saisonniers à créer, a indiqué à l'APS, Belaid Abdelhafid.

Le projet de pisciculture en bassins pour la production de la Sérïole, un poisson pélagique, dont certaines espèces peuvent mesurer jusqu'à 1,8m de long et peser 40 à 50 kg, assurera une production de 950 tonnes/an de poisson et la création de 20 emplois permanents. Le coût de cet investissement, premier du genre à l'échelle continentale, est estimé à 400 millions DA. En coralliculture, le projet, également pilote à l'échelle africaine, de culture du corail bleu d'Australie, destiné à l'orfèvrerie, qui coûtera 250 millions de dinars, sera implanté sur une superficie de 6.400 m² pour une production prévisionnelle de 200 kg/an. Il assurera la création de 40 emplois permanents.

Le projet de production de corail marin récifal et de roches marines vivantes, porté par le doyen des aquariophiles algériens, Smail Segouani, sera implanté sur une superficie de 4.600 m² à terre. La

production annuelle prévisionnelle est de 95.000 boutures de corail dur, 75.000 boutures de corail mou, de 47 tonnes de roches vivantes et de 200 kg d'artémia. Ce projet pilote à l'échelle nationale permettra la création de 57 emplois permanents et de 18 autres saisonniers, a-t-on appris de même source. Ces produits (roches vivantes, coraux mous, Artémia) qui seront issus de cet investissement d'un coût de 111 millions de dinars, seront destinés à l'exportation vers des pays européens pour être utilisés dans l'épuration et la décoration des aquariums, a ajouté le directeur de la pêche. La wilaya de Tizi-Ouzou s'était déjà distinguée dans le domaine de l'aquaculture en réalisant la première ferme aquacole au niveau national. Implantée à Mlata à l'entrée d'Azeffoun, elle est spécialisée en pisciculture marine et assure depuis 2009, une production annuelle de 1.200 tonnes de loup de mer et de daurade.

B. M.

GHARDAÏA, PATRIMOINE DOCUMENTAIRE

Nécessité de sa préservation

La nécessité de préserver le patrimoine documentaire notamment les manuscrits du M'Zab pour les générations futures et leur diffusion, a été au centre d'une journée de sensibilisation, organisée samedi à Ghardaïa à l'initiative de l'association culturelle Cheikh-Abi-Ishak-Tefeyach, en collaboration avec la direction de la culture. Initiée dans le cadre du mois du patrimoine, cette rencontre "vise à sensibiliser la population locale sur la richesse du patrimoine documentaire notamment les manuscrits rares et inédits, et à la nécessité de les préserver et les mettre à la portée de tous notamment les jeunes", a indiqué à l'APS le directeur de la culture de la wilaya. Cette journée de sensibilisation s'inscrit également dans le projet ManuM'Zab2 initié dans le cadre du programme d'appui à la protection et la valorisation du patrimoine culturel en Algérie en vertu d'une convention entre l'Algérie et l'Union européenne signée en novembre 2012. Cette initiative vise aussi

au programme", Alexis Castro.

"Notre objectif est de relever le niveau de conscience quant à la problématique des manuscrits rares et inédits détenus par les membres de la société et exposés à de multiples risques de détérioration", a-t-il précisé, ajoutant que leur sauvegarde requiert un plan d'urgence pour accompagner les efforts d'inventaires et de conservation.

Pas moins de dix-huit (18) projets de protection et de valorisation du patrimoine culturel "ont été retenus en Algérie et seront accompagnés par le programme d'appui afin de sauvegarder et promouvoir ces trésors patrimoniaux notamment les manuscrits et les documents d'une valeur historique inestimable", a précisé M. Castro. "La région de Ghardaïa recèle plus de 12.440 manuscrits, inventoriés par notre association dont 7.300 sont pris en charge pour leur sauvegarde et conservation", selon un membre de l'association Cheick-Abi-Ishak-Tefeyach, Mohamed Hadj Saïd.

"Notre association se penche depuis plusieurs années à recenser ses précieux manuscrits en vue de les conserver face aux risques de détérioration rapide auxquels ils sont exposés notamment les aléas

du climat, la dégradation par manipulation de ces vieux documents", a-t-il signalé.

La sauvegarde de cet héritage documentaire ancien et précieux ne peut s'effectuer sans l'adhésion de l'ensemble des acteurs de la société et l'encouragement des détenteurs de documents et manuscrits familiaux à les mettre à la portée des membres de l'association en vue de créer les conditions de la sauvegarde et de conservation de ces trésors.

Les membres du programme d'appui à la protection et la valorisation du patrimoine culturel en Algérie se sont félicités sur le degré de sensibilisation volontariste des membres de l'Association à l'élaboration et la mise en œuvre de projets à même de consacrer la culture de préservation du patrimoine documentaire anciens auprès de la population de Ghardaïa.

Cette journée de sensibilisation sur les manuscrits et autres documents anciens a été marquée par la présentation d'une série d'exposés portant sur les efforts de numérisation des manuscrits et documents anciens, les méthodes de restauration et la nécessité de la mise en place d'un laboratoire disposant d'équipements de pointe pour pouvoir préserver l'originalité et la qualité des documents historiques selon

ANNABA, COMPLEXE SIDÉRURGIQUE D'EL-HADJAR

Démarrage de la production des produits plats

Le Groupe sidérurgique public Imetal dont dépend le Groupe Sider a annoncé le démarrage de la production de produits plats au niveau du Complexe sidérurgique d'El-Hadjar.

PAR BOUZIANE MEHDI

La première coulée conforme est sortie du haut fourneau numéro 2 après l'achèvement de l'ensemble des réglages nécessaires, ont précisé à l'APS des responsables du groupe Imetal. La commercialisation des produits plats d'El-Hadjar permettra de satisfaire la demande des transformateurs métallurgiques qui se fournissent actuellement en produits importés, précise l'APS.

Le complexe d'El-Hadjar a bénéficié d'une opération de revamping et de modernisation de ses installations industrielles avec la remise à niveau totale du haut fourneau et de l'unité de préparation de la matière (PMA). A présent, tout le fonctionnement est automatisé avec une salle de contrôle ultramoderne, indiquent les mêmes responsables. Pour rappel, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a procédé en mars dernier à la remise en service des installations rénovées du complexe sidérurgique d'El-Hadjar lancées dans le cadre du plan d'investissement engagé par les pouvoirs publics au profit de cette importante base industrielle. Le plan d'in-



vestissement, ayant ciblé le complexe, a été lancé en septembre 2015 suite au recul des niveaux de production annuelle à 300.000 tonnes d'acier liquide du complexe ayant conduit à la résiliation de l'accord de partenariat avec le groupe ArcelorMittal et la reprise par l'État de la totalité du capital du complexe, désormais filiale du groupe public Imetal. L'opération de réhabilitation a concerné l'unité de préparation de matières premières et aggloméré, le haut fourneau numéro 2, l'aciérie à oxygène numéro 1, la centrale à oxygène, les installations énergétiques et le réseau de logistique pour une enveloppe financière de 430 millions de dollars.

L'objectif de cette première phase étant de porter la capacité de production du complexe à 1,2 million de tonnes vers 2017-2018. Mobilisant un total de 720 millions de dollars, le plan d'investissement prévoit, dans sa seconde phase, d'autres opérations de modernisation appelées à élever la production vers 2020 à 2,2 millions de tonnes d'acier liquide. Le plan d'investissement du complexe sidérurgique d'El-Hadjar prévoit également un programme de formation et de recyclage de 553 travailleurs du complexe. S'étendant sur 830 hectares, le complexe d'El Hadjar, dont les premières installations remontent à 1969, emploie actuellement 4.100 travailleurs.

B. M.

BATNA, DÉVELOPPEMENT GLOBAL

Pari sur l'investissement

La wilaya de Batna a enregistré, ces dernières années, un réel décollage de son secteur agricole grâce aux programmes d'appui public aux multiples filières et mise aujourd'hui sur l'investissement pour engager son développement global. En agriculture, cette wilaya s'est classée, la saison passée, première à l'échelle nationale dans la production de fourrage et fruits, deuxième en production laitière et viandes blanches, troisième en production de miel, cinquième en production de viande rouge, sixième en production d'olive et septième dans la collecte de lait. Ces productions ont représenté 5 % de la valeur de la production agricole nationale.

En 2016, 489 projets d'investissement d'une valeur de 298,6 millions DA destinés à consolider les capacités de production des exploitations agricoles ont été avalisés par la commission technique de wilaya. Les responsables du secteur misent en outre gros sur les périmètres d'irrigation projetés dans la wilaya sur 24.000 hectares et devant être arrosés par les eaux transférées du grand barrage de Béni-Haroun de Mila.

Deux de ces périmètres s'étendant sur 7.400 hectares des plaines de Chemora ont été inaugurés au cours de la visite du Premier ministre dans la capitale des Aurès.

Les investissements dans le secteur industriel connaissent aussi une cadence encourageante. Alors que le complexe de fabrication des turbines lancé en partenar-



iat avec l'américain General Electric devrait entrer en activité en 2018 dans le parc industriel d'Aïn-Yagout, le premier camion est sorti en juin 2016 de l'usine Global Motors Industries de montage des trucks et bus de la marque sud-coréenne Hyundai.

Cet investissement privé porte sur la production de 22.000 unités d'ici 2020, selon les explications données sur la cérémonie d'inauguration en présence du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb.

En mars passé, il a été également procédé à la pose dans la zone d'activités de la commune de Djerma de la première pierre d'une autre usine de montage des voitures du constructeur automobile sud-coréen Kia. Cette fabrique sera opérationnelle, en septembre prochain, avec une capacité

de production, pour la première année, estimée à 11.000 véhicules touristiques et utilitaires, selon les données présentées au ministre de l'Industrie.

Il est aussi prévu, pour l'année en cours, la réalisation d'une centrale solaire dans la commune de Ksar-Belezma et une usine de sidérurgie à Aïn-Djasser, assure le directeur de wilaya de l'industrie et des mines, Sassi Bouaziz, qui fait état de 95 projets en voie de réalisation sur 128 agréés en 2016. En juin 2016, le wali de Batna, Mohamed Salamani, a désigné un facilitateur dans chaque daïra de la wilaya dans une initiative locale visant l'encouragement et l'accompagnement des investisseurs.

APS

ORAN

L'Esam mise sur l'amélioration de la formation

L'École supérieure de l'administration militaire (Esam) d'Oran s'emploie à améliorer la formation assurée aux étudiants grâce à des conventions signées avec des établissements nationaux de l'enseignement supérieur, a annoncé dimanche le commandant de cet établissement, le général Meftah Hamid. S'adressant à la presse, en marge de l'inauguration de journées d'information sur l'Esam, le général Meftah a indiqué que le développement permanent de la formation reste un challenge que relèvent les cadres et les enseignants de l'établissement qui porte le nom du défunt Akhamoukh Hadj Moussa.

L'Esam s'est ouverte aux universités nationales pour assurer une formation de qualité aux étudiants, a souligné le même officier supérieur, tout en saluant le grand essor que connaît le système de formation dans l'établissement, placé sous la double tutelle du MDN (ministère de la Défense nationale) et du MESRS (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique). Le général Meftah a, par ailleurs, mis en exergue la qualité de la formation prodiguée et basée sur les TIC, soulignant que l'École est dotée d'outils et d'applications technologiques de pointe en matière d'enseignement. L'Esam compte parmi ses partenaires diverses universités, facultés et écoles préparatoires d'Oran, de Mostaganem, d'Alger et de Mascara.

Des conventions avec les universités de Sidi-Bel-Abbès et de Tlemcen seront signées prochainement pour renforcer la qualité de l'enseignement assuré, a-t-il ajouté, avant d'annoncer que son établissement lancera une formation en doctorat dans la filière de management et de gestion des affaires, troisième cycle du système LMD, adopté par l'Esam depuis 2009.

Concernant la réalisation d'un nouveau siège de l'école, le général Meftah a indiqué que le projet, prévu à Bir-El-Djir, à l'est d'Oran, est en phase d'études techniques. Les travaux devront être lancés au deuxième semestre de l'année prochaine. Ces journées d'information devant se poursuivre jusqu'au 21 avril courant visent à informer les futurs bacheliers sur les modalités d'accès à l'École. L'étudiant rejoint l'ESAM après une formation militaire de base d'un an au niveau de l'Académie interarmes de Cherchell. Il poursuivra ensuite des études de trois années, sanctionnées par une licence en gestion et sciences économiques ou en gestion et sciences commerciales. Une formation supplémentaire d'un an lui permettra de se spécialiser dans l'administration militaire.

MILA

13^e Fête du couscous et des pâtes traditionnelles

La fête du couscous et des pâtes traditionnelles dans sa 13^e édition a été organisée lundi dans la wilaya de Mila, à l'initiative de la chambre de l'artisanat et des métiers (Cam). Vingt-deux (22) cuisiniers provenant de cinq wilayas du pays, à l'instar des régions de Constantine, de Mila, Tizi-Ouzou, Khenchela et Oum El Bouaghi, participent à cette manifestation qui se déroule à la Maison de l'artisanat et des métiers, a précisé un responsable de la CAM. Un jury composé de membres qualifiés a été désigné pour l'identification des trois lauréats de ce concours qui se verront attribuer un montant de 30.000 DA pour le premier lauréat, 20.000 DA pour le second et 10.000 DA pour le troisième. Le chef de l'exécutif local, Mohamed Djamel Khanfar, qui a présidé la cérémonie d'ouverture de cette manifestation, a indiqué que l'initiative vise à encourager la femme au foyer à réaliser des projets productifs tout en contribuant au développement du patrimoine local.

La wilaya de Mila est réputée pour plusieurs de ses plats traditionnels à leur tête le couscous, connu localement sous le nom "el-mehaour" en plus de la chakhchoukha, entre autres. Une exposition sur les productions industrielles locales a été organisée à cette occasion au niveau du hall de la maison de l'artisanat et des métiers.

APS

AFRIQUE DU SUD

**Zuma quitte
les célébrations
du 1^{er} mai sous
les huées**

Le président sud-africain Jacob Zuma a du quitter précipitamment lundi un rassemblement du 1er mai après avoir été hué par la foule, alors qu'il devait prendre la parole. Le président se préparait à prononcer un discours à Bloemfontein, dans le centre du pays, organisé par la puissante centrale syndicale Cosatu, lorsque des manifestants ont entonné des chants anti-Zuma et demandé sa démission. Les organisateurs ont immédiatement mis fin au rassemblement dans un parc de la ville et aucun autre orateur n'a été autorisé à prendre la parole devant les milliers de participants. Des images de télévision ont montré le président Zuma, quittant précipitamment les lieux dans un convoi de véhicules fortement sécurisé. Des heurts se sont produits entre des participants qui réclamaient la démission de Zuma et des sympathisants du président sud-africain, selon des médias locaux.

Le président participait au rassemblement aux côtés du président de la Cosatu, Sidumo Dlamini et du secrétaire général du parti communiste sud-africain Blade Nzimande. Les appels au calme des organisateurs ont été ignorés. La Cosatu, un partenaire de coalition clé de l'ANC - Congrès national africain - a appelé le mois dernier à la démission de Zuma après une remaniement ministériel très impopulaire. Le remaniement de cabinet a mis à jour de profondes divisions au sein de l'ANC et des responsables du principal parti d'opposition de l'Alliance démocratique (DA) espèrent recruter suffisamment de soutien de députés du parti au pouvoir pour déstabiliser le président.

Accusé de piller les deniers publics, le chef de l'État est confronté depuis des mois à la grogne croissante de la population.

NIGERIA

**un soldat tué
par un "gang
criminel"
dans le sud**

Un soldat nigérian de la force déployée dans le Delta du Niger (sud du Nigeria) a été tué et trois autres blessés dans une attaque menée par un "gang criminel" dans l'État voisin d'Ondo, a annoncé lundi l'armée nigérienne. "Les troupes de l'opération Delta safe (...) ont repoussé la nuit dernière une attaque contre une position militaire près de la localité d'Ajaka dans les lagunes du sud de l'État d'Ondo", a déclaré Abubakar Abdullahi, porte-parole de la Joint Task Force, une section de l'armée nigérienne active dans la région. "Malheureusement, un soldat a payé le prix suprême de son patriotisme, tandis que trois autres souffrent de blessures par balle", a-t-il ajouté dans un communiqué, précisant que les blessés ont été hospitalisés. L'attaque a été menée par "un chef de gang notoire, Ossi Ibori" qui possède un repaire pour se cacher dans la région, a-t-il ajouté. Ossi Ibori et plusieurs membres de son gang ont été abattus lors des échanges de feu avec l'armée, a précisé le porte-parole. "Son corps a été identifié par des habitants de la région". "Les gangs criminels dirigés par Ossi Ibori ont terrorisé certaines parties des États de Lagos, Ogun et Ondo" par le passé, commettant de nombreuses attaques et enlèvements, a également affirmé l'armée. La force conjointe armée-police, la JTF, a été établie dans le delta du Niger - centre névralgique de la production de pétrole - et le long des côtes nigériennes pour combattre la criminalité, notamment celle liée au vol de brut et aux actes de piraterie maritime. Depuis plusieurs années, les infrastructures pétrolières sont la cible de prédilection de groupes armés qui sabotent aussi régulièrement des pipelines et raffinent illégalement du brut.

Agences

VÉNEZUELA

**La justice américaine offre
une victoire à Chavez**

Actuellement au bord du gouffre, le Venezuela a obtenu lundi un motif de réconfort aux États-Unis, où la Cour suprême a rendu un arrêt défavorable à une firme pétrolière américaine expropriée par l'ex-président Hugo Chavez.

Dans son jugement à l'unanimité, la haute cour a rejeté les motifs par lesquels cette société, Helmerich & Payne International Drilling Company, entendait poursuivre Caracas. Etablie dans l'État de l'Oklahoma, Helmerich & Payne accuse le Venezuela de lui avoir saisi de façon illégale onze tours de forage pétrolier, quand elle a été expropriée en 2010. La question de droit était de préciser à quelles conditions l'on pouvait poursuivre devant les tribunaux américains un État souverain, en l'espèce la



République bolivarienne. Depuis plus de deux siècles les États souverains sont généralement à l'abri de poursuites devant les tribunaux aux États-Unis, même si quelques exceptions très limitées existent. Selon le "Foreign Sovereign Immunities Act", il est éventuellement possible de poursuivre un pays étranger quand celui-ci s'est emparé de biens américains ou quand ses

actions ont eu des conséquences directes sur le fonctionnement commercial des États-Unis.

En se fondant sur ce texte, un tribunal de Washington avait donné raison à Helmerich & Payne, lui permettant de poursuivre Caracas sur le fondement de l'expropriation. Le Venezuela affirme au contraire être propriétaire des équipements, qui étaient pos-

sédés par Helmerich & Payne de Venezuela, la filiale vénézuélienne de la société mère américaine. Au final, les Sages de la Cour suprême ont conclu que les avocats de la firme américaine avaient fondé leur action sur des motifs insuffisamment solides face aux règles du droit international.

TURQUIE

**Expulsion d'habitants du cœur
historique de Diyarbakir**

Des habitants du cœur historique de Diyarbakir, "capitale" du sud-est à majorité kurde en Turquie, ont été contraints lundi de quitter leurs habitations, les autorités souhaitant restaurer cette zone fortement affectée par les combats avec les rebelles kurdes.

Les autorités turques affirment vouloir restaurer le district central de Sur, ceint de murailles de l'ère romaine inscrites au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco.

Sur a été particulièrement endommagé par

les affrontements qui font rage depuis deux ans entre les forces de l'ordre et le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), classé organisation "terroriste" par Ankara et ses alliés occidentaux.

Les combats ont repris dans le sud-est depuis la rupture à l'été 2015 d'un fragile cessez-le-feu visant à mettre fin à un conflit qui a fait plus de 40.000 morts depuis 1984.

Environ 7.000 habitants de deux quartiers de Sur avaient jusqu'à lundi pour évacuer leurs habitations. Six autres quartiers ont

déjà été évacués et détruits, sur la vingtaine que compte le district. Les propriétaires ont reçu des compensations financières, mais craignent des difficultés pour se loger ailleurs. Les locataires, eux, n'ont rien reçu.

En septembre, le Premier ministre Binali Yildirim avait annoncé un investissement de 12 milliards de livres turques (3,4 milliards de dollars) pour les régions du sud du pays endommagées par les récentes vagues de violences, dont 1,9 milliard (534 millions de dollars) pour Sur.

ESPAGNE

**Des milliers de personnes manifestent
à Madrid contre la corruption**

Des milliers de personnes ont manifesté lundi à Madrid pour défendre les droits des travailleurs, et "contre la corruption", l'un des slogans des manifestations du 1er mai, a constaté une journaliste de l'AFP.

La marche dans le centre de la capitale intervient après un nouveau scandale touchant le Parti populaire au pouvoir, soupçonné de malversations autour de la gestion d'une entreprise publique régionale de gestion des eaux.

Le parti de gauche radicale Podemos, comme Izquierda Unida (extrême gauche) avaient appelé à manifester non seulement

pour des "emplois dignes" mais aussi "contre la précarité et la corruption".

"Le plus corrompu, c'est (Mariano) Rajoy", le chef du gouvernement conservateur, lisait-on sur des pancartes brandies par les manifestants sur la place de la Puerta del Sol, dans le centre, où s'est achevée la marche vers 14h.

"C'est le principal problème de ce pays", explique Jose Martin, 59 ans, ex-employé de Bankia, banque publique au centre de plusieurs scandales de malversations. "Ils voient les caisses de l'État", déclare sa femme Carmen Juarez, fonctionnaire de

56 ans, en dénonçant "les coupes claires en matière d'éducation, de santé". "C'est indécent", se lamente-t-elle.

"La corruption que nous avons dans ce pays est insupportable", s'indigne une autre manifestante, Dolores Sanz, 69 ans, traduisant un sentiment de plus en plus répandu. Selon les sondages, les Espagnols placent la corruption juste après le chômage sur la liste de leurs principales préoccupations.

Agences

INTERVENTIONS AMÉRICAINES EN SYRIE ET EN IRAK

Les bombardements meurtriers sur des civils au nom de la... paix

Le général Joseph Votel, chef du commandement central des forces armées US, a annoncé devant le Congrès que les militaires américains sont incapables d'assurer la sécurité des civils lors de l'opération antiterroriste menée à Mossoul en Irak.



Il répondait à la question des congressistes qui souhaitent savoir s'il était possible de limiter les pertes causées par les bombardements de la coalition parmi les habitants de la ville. "Plus nous nous impliquons dans des activités militaires en milieu urbain, plus il devient difficile de respecter les normes extraordinairement élevées en la matière. Mais nous nous efforcerons de le faire", a déclaré Votel. Fin mars, le *New York Times* avait dévoilé l'ouverture d'une enquête par le Pentagone sur la mort de 240 civils à Mossoul après une série de bombardements aériens de la coalition américaine du 17 au 23 mars. L'ambassadrice US à l'Onu parle de "crimes de guerre" Ce n'est pas le premier cas du genre. L'aviation des USA et de leurs alliés a attaqué plusieurs fois des sites non militaires de Mossoul. Ainsi, le 14 janvier, un bombardier a détruit dans l'ouest de la ville un bâtiment où se trouvaient 30 civils. Une semaine plus tôt, les avions de la coalition avaient attaqué un convoi de camions-citernes qui transportait du carburant destiné aux habitants. Le raid a fait 15 morts. Le 30 mars, le site irakien *Shafaq News* annonçait la découverte, dans le sud de la ville, d'un charnier avec les corps d'Irakiens tués dans les bombardements et exécutés par Daech. Au total depuis le début de l'offensive sur Mossoul en octobre dernier, près de 1.500 tonnes de munitions air-sol ont été tirées sur la ville. Plus tôt, les militaires et les politiciens américains avaient déclaré, à plusieurs reprises, que l'assaut d'une aussi grande ville était impossible sans pertes civiles. Dans le même temps, nous nous souvenons tous des déclarations des représentants officiels américains sur l'opération de libération d'Alep par l'armée gouvernementale, qui qualifiaient pratiquement de politique de génocide l'information infondée concernant la mort de civils à cause des agissements de l'armée syrienne et de l'aviation russe. La dernière intervention résonante fut le discours de l'ambassadrice des USA au Conseil de sécurité des Nations unies, Nikki Haley, qui a qualifié les actions de la Russie, de l'Iran et du gouvernement de Bachar al-Assad de "crimes de guerre : ils ont détruit tous les hôpitaux dans l'est d'Alep. 250.000 personnes doivent souffrir. Les forces d'Assad détruisent des quartiers résidentiels

entiers". Alors que la diplomate ne s'est pas gênée pour qualifier son pays de "conscience du monde" — ni plus ni moins.

La Russie sur la sellette pour les bavures... US

Haley a prononcé son discours mercredi, à la veille de l'intervention du général Votel au congrès US. Ainsi, la représentante permanente des États-Unis à l'Onu a répété la tactique rhétorique habituelle utilisée par les diplomates américains depuis l'intervention de la Russie dans le conflit syrien, qu'on pourrait résumer ainsi : "Nous bombardons les cibles civiles seulement par accident, alors que les Russes le font sciemment". Dans ce sens, la vision qu'a l'administration de Donald Trump de la participation russe aux événements au Moyen-Orient se démarque peu de la position de son prédécesseur Barack Obama. Sur le front de la guerre médiatique on se prépare à un "bombardement" pour la rencontre entre Donald Trump et Vladimir Poutine qui aura lieu en juillet — ou peut-être même plus tôt — estime Sergueï Soudakov, professeur à l'Académie des sciences militaires et politologue américaniste. Pour l'instant le président américain ne sait pas comment se comporter avec son homologue russe mais il étudie certainement la possibilité d'une conversation depuis une position de force. Il ne faut pas croire que Haley exprime son point de vue personnel. Même si elle a qualifié Trump de "clown" pendant la course présidentielle en automne, il l'a tirée de son poste de gouverneure pour la placer au deuxième rang diplomatique de l'État. Ses protégés respectent une subordination rigoureuse et expriment uniquement la position du président.

Sauver la face

Selon l'expert, Trump tente de marquer des points politiques grâce à la rhétorique antirusse, populaire aujourd'hui aux USA, et de nier tout lien avec la Russie dont l'accusent ses opposants politiques et les médias. L'image du leader puissant qui cherche à dominer sur la scène internationale est tout de même sérieusement ternie

par l'assaut de Mossoul qui traîne en longueur, alors que les généraux américains avaient promis de prendre la ville en deux mois. De son côté la Russie a réussi à libérer Alep, devenant de facto la principale force politique au Moyen-Orient.

Pour sauver la face, Trump doit rabaisser les succès russes et dire au monde entier que la Russie est un État criminel qui tue sans discernement, alors que les USA aident aux contraires les plus démunis et importent la démocratie en Irak, analyse Sergueï Soudakov. Il ne lésine pas sur les moyens pour cela. En 2016 les USA ont dépensé près de 350 millions de dollars pour la guerre médiatique contre la Russie. Le financement reste maintenu approximativement au même niveau. Trump n'a apporté aucune modification au budget de 2017 validé par Obama en ce qui concerne la confrontation médiatique avec les régimes indésirables aux USA. Même un amateur a pu voir le résultat de ces investissements financiers : à tous les coins de rue les médias occidentaux parlent de l'offensive de l'armée syrienne sur Alep. Et plus les forces d'Assad s'approchaient de la ville, plus la presse parlait d'un nouvel hôpital ou d'une école détruite par l'aviation. Les journalistes occidentaux se référaient aux témoignages de l'"opposition modérée", aux mises en scène des Casques blancs, aux messages sur les réseaux sociaux d'"activistes" locaux au passé flou et à d'autres sources douteuses. Et bien que le ministère russe de la Défense ait démenti plusieurs fois ces fakes, faits en mains, le fond médiatique autour d'Alep en automne dernier ressemblait plutôt à une hystérie.

Blocus médiatique

Ce bataille médiatique contraste avec le traitement de l'information sur Mossoul : les médias occidentaux parlent de pertes civiles avec réticence ou en passant et bien que la coalition menée par les USA bombarde Mossoul depuis octobre, les chaînes européennes et américaines n'ont toujours pas montré une "image" normale de la ville. Les "activistes locaux" sont étonnamment passifs sur Internet et les

représentants des organisations humanitaires ne se rendent pas non plus dans la zone du conflit.

Mossoul subit un blocus médiatique, remarque le directeur du Centre de prévision militaire Anatoli Tsyganok. La même tactique est utilisée par Israël pendant les affrontements dans la bande de Ghaza : les journalistes ne sont pas autorisés à s'approcher de la zone des opérations. Il est évident que les USA s'efforcent par tous les moyens d'éviter la fuite de détails désagréables sur leur offensive dans la presse. Alors que les militaires irakiens ne peuvent rien faire ou dire car ils sont dans une position de subordination et doivent faire ce que leurs alliés supérieurs leur disent. L'expert souligne que personne ne bombarde intentionnellement les habitants de Mossoul : les terroristes de Daech retiennent de force des centaines de milliers de personnes dans la ville et s'en servent comme bouclier humain. De son côté, la coalition n'essaie même pas de minimiser les pertes civiles, souligne Anatoli Tsyganok, contrairement aux militaires russes qui n'ont pas bombardé la ville d'Alep même avec l'aviation. Le problème du poids des deux mesures de médias occidentaux dans la couverture des offensives à Mossoul et à Alep a été soulevé par la représentation permanente de la Russie à l'Onu dans un communiqué officiel publié le 28 mars. Les diplomates ont appelé les journalistes à couvrir objectivement les événements en Syrie et en Irak. "Malheureusement, dans de nombreux médias occidentaux le thème de l'opération antiterroriste à Mossoul est présenté de manière étonnamment calme par rapport à l'hystérie soulevée autour de la libération de l'est d'Alep fin 2016", indique le communiqué. Les tragédies quotidiennes de Mossoul sont passées sous silence par les médias internationaux et les ONG. Jusqu'à 600.000 personnes restent actuellement dans l'ouest de Mossoul, par conséquent l'ampleur de la situation est largement plus catastrophique que les événements d'Alep.

»

Agences

Allergie au pollen



On appelle pollinose ou allergie au pollen, une affection allergique provoquée par le pollen contenu dans les étamines et disséminés soit par le vent, soit par les insectes.

Prédominante au printemps, l'allergie au pollen est la manifestation allergique la plus caractéristique. L'allergie au pollen peut se traduire par une rhinite (ou rhume des foies), une conjonctivite, de l'asthme, ces maladies pouvant s'associer.

Historique de l'allergie au pollen

L'allergie au pollen est décrite vers 1800, elle s'appelle alors - fièvre des roses -. En 1815, la première communication consacrée à l'allergie au pollen est présentée à la Société Royale britannique. En 1828, John Macculloch crée le terme de - rhume des foies -. En 1873, Charles Blackley recueille du pollen à l'aide de cerfs-volants et met en évidence une relation entre la quantité de grains de pollen présents dans l'atmosphère, les signes cliniques et les tests cutanés. En 1911, Freeman réalise une désensibilisation au pollen de graminées.

Quels sont les différents signes de l'allergie au pollen ?

Il est bien connu que le pollen peut être responsable du classique rhume des foies avec une rhinite et des signes oculaires. Moins connu, le pollen est également responsable d'asthme, d'urticaire, d'œdème de Quincke et de der-

matite atomique. Une fièvre modérée est possible chez la personne très allergique.

Le pollen voyage...

La pollinisation est le transport du grain de pollen sur le stigmate de la fleur femelle, entraînant ainsi la fécondation. Les courants de convection aériens permettent à certains pollens d'atteindre une altitude élevée et de se

piratoires sont plutôt anémophiles, c'est-à-dire transportés par le vent. Le pollen des plantes entomophiles, transportés par des insectes, est peu allergisant. Le très gros pollen, comme celui du pin, n'est pas allergisant et pourtant il est bien visible !

Les familles de pollens

Les allergologues ont adopté une classification des pollens. On distingue en

peuplier...), etc. ; Le pollen des herbacés avec les plantaginacées (plantain), les urticacées (pariétaire), les polygonacées (oseille), les chénopodiées (chénopode, amarante), les composées (armoise, ambrosie, pissenlit, pâquerette, marguerite, génepi, absinthe, arnica, aster, verge d'or, chrysanthème).

Attention aux allergies croisées

50% des cas des allergies croisées avec certains aliments comme la pomme, la poire, la pêche, etc. Le plus souvent, en croquant un de ces fruits, la personne allergique présente un prurit des lèvres et de la bouche et un gonflement des lèvres.

Calendrier pollinique : les périodes à risque pour l'allergie au pollen

Les périodes de pollinisation varient suivant les années (printemps plus précoce, ou au contraire tardif), les régions (plus précoce dans le Sud de la France que dans le Nord, en plaine plutôt qu'en montagne). Il existe, disséminés sur tout le territoire métropolitain français, des capteurs de pollens qui recueillent les pollens anémophiles, les identifient et en réalisent un comptage. Les résultats sont communiqués aux médecins, leur permettant ainsi de relier certains symptômes de leurs patients à un pollen particulier, ou bien de prévenir les personnes souffrant de cette allergie.

De façon schématique, les premiers arbres à polliniser sont les cyprès en décembre dans le midi de la France et les noisetiers en janvier-février dans la moitié Nord. Ensuite, différentes familles d'arbres pollinisent à leur tour. La grande saison pollinique est mai-juin avec les pollens de graminées. Les pollens d'herbacés prennent le relais pour clore la saison pollinique vers octobre.

Il faut noter le rôle important du pollen d'ambrosie (l'herbe à poux) retrouvé dans la région lyonnaise. Il représente un fléau pendant sa période de dissémination (15 août, 15 septembre).

Pour connaître le calendrier pollinique actualisé, et suivant votre région, le

plus efficace est de se connecter sur Internet : www.allergienet.com, des liens avec les principaux sites y sont indiqués. Mais aussi sur le site du Réseau national de surveillance aéro-biologique (RNSA), qui publie notamment une carte de vigilance :

Prendre le traitement adapté, au bon moment :

Dans les allergies légères aux pollens, qui sont les plus fréquentes, il suffit de prendre un traitement dès l'apparition des premiers petits signes de gêne. Il est aussi judicieux de prendre, avant une exposition intense au pollen, un traitement préventif contre l'allergie (par exemple lors d'un week-end à la campagne en juin par beau temps). Pour les rhinites et les conjonctivites, le traitement repose le plus souvent sur les médicaments de la famille des antihistaminiques. Dans les cas d'une allergie sévère au pollen, dont chaque année les manifestations sont gênantes, il est plus judicieux de débuter le traitement avant l'apparition des signes d'allergie. Il est montré que lorsque les premières manifestations d'allergie apparaissent, la quantité de pollen qui déclenche une nouvelle crise sera plus faible. Il est donc plus efficace de bloquer la machine allergie avant qu'elle ne s'emballle. Ainsi, un traitement qui a pu être insuffisamment efficace l'année précédente, car pris trop tardivement, peut être parfaitement suffisant s'il est pris avant le début de la saison, et pendant toute la saison pollinique.

Pensez à la désensibilisation

La désensibilisation aux pollens est efficace avec les espèces les plus souvent en cause (graminées fourragères, bétulacées). Elle permet souvent d'obtenir une disparition des signes d'allergie lors de la saison pollinique ou une atténuation suffisante pour les rendre tolérables et faciles à gérer. Ses indications sont les mêmes que pour les désensibilisations avec d'autres extraits allergéniques. Elle n'est pas proposée systématiquement, car elle est longue et contraignante.

Les petits moyens complémentaires utiles si vous souffrez d'allergie au pollen

En période pollinique, évitez de rouler en voiture fenêtres ouvertes. Lors de la tonte de l'herbe, éloignez-vous et fermez les fenêtres.



Allergie aux pollens



déplacer sur de longues distances. Certains pollens, ainsi transportés par le vent, peuvent faire plus de 100 kilomètres. La densité maximale de pollen dans l'air est présente le jour.

Heureusement, tous les pollens ne déclenchent pas une réaction allergique

Tous les pollens ne sont pas synonymes d'allergie. En principe, ceux qui occasionnent des symptômes res-

allergologie : le pollen des graminées fourragères (dactyle, phléole, ivraie, pâturin des prés, flouve...).

Le pollen des arbres pour lesquels il existe de nombreuses familles. Les principales sont : les bétulacées (aulne, noisetier, bouleau, charme...), les fagacées (châtaignier, chêne, hêtre...), les oléacées (olivier, frêne, troène...), les cupressacées (cyprès, genévrier...), les salicacées (saule,

Il existe des réactions croisées entre différentes plantes. Une personne allergique à un végétal risque également de réagir aux plantes de la même famille. Par exemple une personne allergique aux dactyles réagit avec tous les pollens de la famille des graminées fourragères. Il existe aussi des réactions croisées entre les pollens et les aliments. Par exemple, une personne allergique aux bétulacées a dans



Boutons, démangeaisons : et si c'était une allergie au soleil ?

Après des mois de grisaille, vous en aviez presque oublié la couleur ! Doigts de pieds en éventail sur la plage, vous dites bonjour aux vacances et anticipez avec bonheur le teint hâlé que vous allez bientôt arborer.

Le tableau serait idyllique sans ces petits boutons qui se mettent à coloniser votre décolleté. Ils s'accompagnent de démangeaisons ? L'allergie au soleil, ou lucite estivale, peut avoir frappé. Apprenez à la reconnaître pour mieux y faire face.

De quelle allergie au soleil s'agit-il ?

Précision importante : il n'existe pas une mais bien DES allergies au soleil.

Ou en tout cas, des éruptions de boutons après exposition au soleil – le terme d'allergie n'est pas tout à fait exact, mais il est le plus souvent utilisé. Chacune de ces éruptions solaires se manifeste de manière différente.

Qu'est-ce que la lucite estivale bénigne ? Quels en sont les signes ?

La lucite estivale est la plus fréquente des allergies solaires. Mesdames, vous êtes les victimes de prédilection de cette allergie. La lucite estivale bénigne est en effet favorisée par les oestrogènes. Elle se présente sous forme de petits boutons rouges appelés "papules". Leur terrain préféré : votre décolleté, vos avant-bras, vos épaules... Toutes ces zones qui se retrouvent exposées au soleil, après de longs mois passés à l'abri des ses rayons.

Bonne nouvelle : votre visage est

épargné :

Ces boutons disséminés sur la peau s'accompagnent de démangeaisons intenses. Ils apparaissent entre 12 et 48 heures après une exposition solaire prolongée. Sans traitement, vous devrez endurer l'éruption pendant environ deux semaines. Elle récidivera à chaque exposition mais s'atténuera progressivement... Jusqu'à l'été prochain ! La lucite estivale bénigne revient en effet chaque année, toujours aux mêmes endroits.

Qu'est-ce que la lucite polymorphe ? Quels en sont les signes ?

Trois éléments la distinguent de la lucite estivale bénigne : Sa forme : comme son nom l'indique, la lucite polymorphe peut prendre différents aspects : larges plaques rouges assez épaisses, boutons, petites cloques... Son territoire de prédilection : toutes les zones exposées au soleil seront touchées, y compris votre visage ou votre cou, par exemple. Son évolution : non seulement vous la retrouverez d'année en année, mais elle aura en outre tendance à s'aggraver.

Qu'est-ce que l'urticaire solaire ? Quels en sont les signes ?

Il suffit ici d'une courte exposition au soleil (une quinzaine de minutes) avant que l'éruption ne survienne. Votre peau se couvre alors de plaques rouges surélevées. Ces renflements semblables à des piqûres d'ortie vous démangent.

Et il y a encore aussi d'autres allergies au soleil

Lucite estivale bénigne, lucite polymorphe, urticaire solaire : ces trois allergies au soleil sont dites "idiopathiques" : on n'en connaît pas la cause. Il existe aussi des éruptions solaires liées à des facteurs



que l'on peut identifier. Ce qui déclenche le problème dans ces cas-là : votre exposition au soleil conjuguée :

soit à un produit que vous appliquez sur votre peau (crème, parfum, pommades, etc.),
soit à une substance que vous ingérez (médicaments...).

Ces éruptions solaires se manifestent par des lésions comparables à celles causées par l'eczéma : plaques rouges, micro-vésicules (petites cloques)...

Comment prévenir et traiter les

allergies solaires ?

Boutons, plaques ou cloques, il existe des médicaments qui permettent de soulager les démangeaisons et de diminuer l'intensité de l'éruption.

Le principal traitement de l'allergie solaire reste néanmoins la prévention.

Évitez au maximum le soleil et protégez votre peau en la couvrant (vêtements, chapeau...) et en l'enduisant de crème solaire protectrice. D'autres traitements préventifs existent. Parlez-en à votre dermatologue !

8^e FIDC

Des chorégraphes explorent le modern jazz



Un spectacle de danse contemporaine, alliant la finesse de la danse classique à la liberté de mouvement du contemporain, a été animé dimanche à Alger par des troupes explorant le potentiel chorégraphique du modern jazz.

Animé par le ballet chinois Chongqing Ballet Theater et la troupe américaine Bodytraffic, ce spectacle a été organisé à l'opéra d'Alger, Boualem-Bessaih dans le cadre du 8^e Festival international de danse contemporaine (FIDC) inauguré samedi. Composé d'une dizaine de danseurs sur scène, le Chongqing Ballet Theater a présenté son spectacle

Mountains and Water (montagnes et eau), une juxtaposition de tableaux contemporains en solo et de chorégraphies de groupes proches des comédies musicales sur fond de modern jazz. Alliant des pas et des figures de la danse classique à des créations contemporaines, le ballet a exploré et restitué la fluidité du thème musical choisi, une fusion entre jazz, tango et musique électronique tirée du travail du groupe Gotan Project qui se traduit également par des pas de danse empruntés au tango.

Dans ce même esprit, la troupe américaine Bodytraffic a revisité des classiques du jazz de plusieurs époques différentes en explorant les danses qui accompagnaient cette musique et en faire la base d'un travail contemporain intitulé Ode To Joy (Ode à la joie). Dans un registre plus recherché, les danseurs de Bodytraffic ont également

présenté, à un public peu nombreux, de brefs tableaux d'une chorégraphie intitulée (Maisons fragiles) traduisant par le mouvement un état de vulnérabilité de l'homme dans son environnement et restituant les angoisses et les peurs générées par cette fragilité. Cette deuxième soirée du FIDC a également été marquée par le passage de la Compagnie Nouara Idami et de la coopérative culturelle Face To Face de Batna.

Le 8^e FIDC, qui accueille l'Éthiopie comme invité d'honneur, se poursuit jusqu'au 2 mai avec des spectacles de troupes venues d'Allemagne, du Mexique, de Russie ou encore d'Égypte. Le festival prévoit également des passages de ces spectacles au palais de la culture Moufidi-Zakaria ainsi que sur l'esplanade de Ryadh el-Feth dans le cadre du Salon national de la créativité.

"PORTUS MAGNUS"

Les habitants de Bethioua découvrent le site romain

Les vestiges romains "Portus Magnusé", localisés à Béthioua, à l'Est d'Oran, font actuellement l'objet d'un programme de sensibilisation et de promotion, organisé dans le cadre de la célébration du mois du Patrimoine, a-t-on appris auprès des initiateurs de l'action.

Il s'agit d'un programme de conférences, de visites guidées et de campagnes de sensibilisation au niveau des établissements scolaires de la commune, organisé jusqu'au 24 du mois en cours, par le musée national Ahmed-Zabana.

Les premières journées ont enregistré un grand engouement de la part des écoliers, mais aussi de simples citoyens, qui ont découvert, pour cer-

tains ce site pour la première fois. Plusieurs sujets ont fait l'objet d'interventions de spécialistes dans le domaine de l'archéologie : Collections archéologiques issues de Béthioua, l'importance numismatique dans l'étude archéologique des sites antiques, les sites archéologiques dans le développement territorial, l'artisanat traditionnel et l'archéologie navale. Par ailleurs, une exposition de pièces antiques récupérées à Béthioua, ainsi que des affiches reproduisant d'autres pièces archéologiques et des tableaux du musée Zabana sont exposés au sein de la bibliothèque de la commune tout au long de cette semaine.

Des visites guidées pour faire décou-

vrir ce site archéologique peu valorisé, sont organisées en partenariat avec l'Association pour la protection du site Portus Magnus au profit d'écoliers des trois paliers.

"Portus Magnus" est une cité antique romaine, édifiée entre le 2^e et le 3^e siècles sur des contreforts et des falaises abruptes de Béthioua, à une quarantaine de kilomètres à l'est d'Oran. Classé patrimoine archéologique national, le site demeure méconnu et figure peu dans les circuits et les guides touristiques. Cette semaine de sensibilisation a été une opportunité pour braquer les projecteurs sur ce site.

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE
MODERNE EN ALGÉRIE

Une conférence bientôt à Alger

L'institut français d'Alger organise le 6 mai prochain dans les jardins de l'institut, une rencontre sur l'histoire de l'architecture en Algérie en présence des auteurs du livre "Alger. Ville et architecture, 1830-1940".

La conférence autour du livre *Alger, ville et architecture (1830-1940)*. Sorti en 2016, ce livre a été coécrit par, entre autres, Claudine Piaton, architecte et urbaniste de l'État, Boussad Aiche enseignant-chercheur au département d'architecture de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou. Et Thierry Locharde architecte et historien de l'architecture et de la forme urbaine, ingénieur de recherche au ministère de la Culture et de la Communication.

Cet ouvrage propose au lecteur neuf promenades, durant lesquelles il découvrira un siècle d'architecture. En fin d'ouvrage, un répertoire de près de 100 biographies d'architectes actifs à Alger durant cette période, dont la moitié est inédite, ainsi qu'une bibliographie de plus de 200 références offrent une synthèse renouvelée des connaissances sur l'architecture algéroise.

Les participants à la conférence vont également s'interroger sur la façon dont les Algérois appréhendent l'architecture de l'occupation française et sur l'intérêt ou la curiosité qu'elle suscite auprès des étudiants et des architectes.

NOTRE-DAME-D'AFRIQUE

Chants basques et irlandais le 8 mai à Alger

Des chants basques, irlandais, espagnols et béarnais seront à entendre le 8 mai prochain, à l'occasion d'une représentation donnée au niveau de la Basilique Notre-Dame-d'Afrique.

L'institut français d'Alger, organisateur de l'événement, invite les mélomanes algérois à assister à un concert exceptionnel des "Polyphonies pyrénéennes" avec ARRAYA et ce, lundi 8 mai à 19h30 à la basilique Notre-Dame-d'Afrique.

Des chants basques et béarnais pour la grande partie, mais aussi irlandais et espagnols seront entendus pour l'occasion, dans cette balade celtique.

Pour assister à l'événement, vous pouvez réserver vos places à l'adresse : polyphonies-basques2017.alger@if-algerie.com.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS
**Etablissement National des Equipements Techniques et Pédagogiques de la Formation
et de l'Enseignement Professionnels**

E.N.E.F.E.P
11, Rue Ali HADDAD-BELOUZDAD- ALGER.
N.I.F :410023000100062

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°74 /2017**

1- Objet : L'E.N.E.F.E.P, lance un Appel d'Offres National et International Ouvert avec exigence de capacités minimales portant acquisition, de soixante (60) lots d'équipements technico-pédagogiques sous forme de trois cent cinquante quatre (354) sections complètes et homogènes au profit des établissements de la formation et de l'enseignement professionnels.

n° LOT	lot (spécialité)	nbre section
1.	Apiculture	3
2.	Installation des panneaux solaires photovoltaïques et thermiques	9
3.	Architecture d'intérieur	3
4.	Automatisme et régulation	2
5.	Bijouterie Traditionnelle	1
6.	Boulangerie Viennoiserie	1
7.	Broderie	6
8.	Chauffage Central	4
9.	Chimie industrielle	3
10.	Conducteur de travaux publics	8
11.	Conducteur de Travaux Bâtiment	6
12.	Contrôle et Conditionnement des produits laitiers	3
13.	Cuisine de Collectivité	20
14.	Culture Maraichères	5
15.	Culture sahariennes	1
16.	Décoration sur verre	3
17.	Electricité automobile	1
18.	Electromécanique	5
19.	Electronique automobile	10
20.	Electronique Industrielle	5
21.	Elevage Bovin	2
22.	Elevage Ovins et Caprins	1
23.	Entretien des réseaux d'assainissement	5
24.	Environnement et propreté	5
25.	Esthétique Coiffure	2
26.	Exploitation et maintenance des réseaux d'assainissement	2
27.	Géomètre Topographie	26
28.	Gestion et économie de l'eau	3
29.	Gestion et recyclage des déchets	2
30.	Grandes Cultures	7
31.	Habit Traditionnel	2
32.	Horticulture et espaces verts	11
33.	Installateur en sanitaire et gaz	22
34.	Installation et entretien des appareils de froid et climatisation + froid et climatisation	19
35.	Installation sanitaire chauffage et climatisation	7
36.	Maintenance des équipements informatique et bureautique	5
37.	Maintenance des systèmes mécanique automatisés	1
38.	Maintenance des véhicules Industriels	2
39.	Maintenance des véhicules légers	11
40.	Maintenance réparation des bateaux de pêche et plaisance	1
41.	Maquettiste en bâtiment et travaux publics	3
42.	Maquillage Manucure	2
43.	Menuiserie maritime	1
44.	Menuiserie métallique	2
45.	Métreur vérificateur et étude de prix	3
46.	Modélisme	1
47.	Peinture sur tissu	2
48.	Peinture Vitrierie	12
49.	Peinture, lettre et décoration	9
50.	Pépinieriste	3
51.	Plâtrerie	1
52.	Prêt à porter	50
53.	Production animale option: Elevage petits Animaux	5
54.	Production mécanique option: outillage	2
55.	Production mécanique Option: usinage	2
56.	Protection des Végétaux	2
57.	Sculpture sur Bois	1
58.	Sculpture sur Plâtre	5
59.	Installation et maintenance des panneaux solaires	6
60.	Voieries et réseaux divers	7
	TOTAL	354

Cet avis d'appel d'offres national et international ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse aux entreprises seules ou en groupement (chef de file): fabricants, importateurs, ou distributeurs ayant les capacités exigées dans l'article 3 du cahier des charges. Ces derniers peuvent soumissionner séparément pour un ou plusieurs lots.

2.Retrait du cahier des charges : Les candidats intéressés peuvent retirer le cahier des charges par lot directement ou par des représentants dûment mandatés par leurs soins au siège de l'établissement National des Equipements Techniques et Pédagogiques de la Formation et l'Enseignement Professionnels (E.N.E.F.E.P) sis au 11, rue Ali Haddad, Belouizdad, Alger, dès la parution de l'appel d'offres et ce, contre remise d'un récépissé de versement d'une somme de quinze mille DA (15 000.00 DA) versée au compte n°19836/49 de l'agent comptable de l'E.N.E.F.E.P ouvert auprès de la trésorerie principale sise au 2 et 4 avenue du 1er Novembre Alger.

3.Jour et heure limite de dépôt des offres : Le jour et l'heure limite de dépôt des offres est fixé à 45 jours à compter de la date de la première parution de cet appel d'offres dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, de **8 heures à 10 heures**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de dépôt des offres s'est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

4.Délai de validité des offres: Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres (45 jours) augmenté de trois (03) mois après la date de dépôt des offres.

5-Présentation des offres : Les offres accompagnées des pièces exigées dans l'article 10 du cahier des charges devront être présentées en trois plis distincts :

-**Le premier pli :** Le dossier de candidature en un (01) original et une (01) copie. Les documents de ce dossier doivent être placés dans une enveloppe fermée et cachetée où ne sera mentionné que l'intitulé de l'appel d'offres avec la mention « Dossier de candidature »

-**Le deuxième pli :** Contenant l'offre technique y compris la caution de soumission s'il y'a lieu en un (01) original et une (01) copie. Ces documents doivent être placés dans une enveloppe fermée et cachetée où ne sera mentionné que l'intitulé de l'appel d'offres, avec la mention (Offre technique).

Le troisième pli : Contenant l'offre financière en un (01) original et une (01) copie. Ces documents doivent être placés dans une enveloppe fermée et cachetée où ne sera mentionné que l'intitulé de l'appel d'offres avec la mention (Offre financière).

Les trois plis ci-dessus doivent être séparés et placés dans une seule enveloppe anonyme dûment fermée et ne portant que la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 74/2017

Lot :.....

« SOUMISSION » « À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

6-Adresse pour le dépôt des offres : Les offres présentées sous forme précisée ci-dessus devront être déposées à l'adresse suivante : **Etablissement National des Equipements Techniques et Pédagogiques de la Formation et de l'Enseignement professionnels** 11, Rue Ali HADDAD - BELOUZDAD- ALGER.

Bureau d'ordre général « B.O.G »

7-Ouverture des plis techniques et financiers en séance publique : Par le présent avis, les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis techniques et financiers qui aura lieu publiquement le même jour du dépôt des offres à **11 heures** au siège de l'ENEFEF sis au 11 rue Ali Haddad, Belouizdad, Alger.

FIN DU PREMIER STAGE DES VERTS AUJOURD'HUI

Alcaraz tire les premiers enseignements



Le premier stage de l'équipe nationale, prendra fin aujourd'hui au centre technique de Sidi-Moussa sous la houlette de l'entraîneur espagnol Lucas Alcaraz.

PAR MOURAD SALHI

Le technicien espagnol, Lucas Alcaraz, a déjà tiré ses premiers enseignements concernant le joueur local. Ce premier regroupement, qui a concerné les joueurs locaux, a permis au nouvel entraîneur d'avoir une première idée sur le niveau technique du football national. Le premier responsable à la barre technique des Verts s'est entretenu avec l'ensemble des joueurs ayant pris part à ce stage. L'ancien entraîneur de Grenade FC avait fait savoir que sa mission consiste à récolter le maximum d'informations sur les joueurs avant d'entamer les choses sérieuses. Les coéquipiers de Zakaria Mansouri effectueront aujourd'hui leur dernière séance d'entraînement avant de rejoindre leurs clubs respectifs et préparer la 25^e journée de championnat national de Ligue 1 Mobilis, prévu ce week-

end. Le technicien Alcaraz affiche une certaine satisfaction concernant certains joueurs mais il exige plus d'efforts pour atteindre le haut niveau. Les camarades de Chemseddine Rahmani sont donc appelés à continuer de travailler sérieusement pour espérer taper dans l'œil du coach espagnol Lucas Alcaraz. Ce dernier compte donner une chance à tout le monde pendant toute cette période pour dénicher les meilleurs éléments qui devraient constituer l'équipe A. *"les portes de la sélection resteront ouvertes pour tous les joueurs. Les meilleurs seront retenus dans l'équipe A. il faut continuer à travailler d'arrache-pied pour arracher une place"*, a indiqué le technicien espagnol Alcaraz lors de son premier point de presse, il y a quelques jours.

Le technicien espagnol ne compte pas s'arrêter à ce niveau mais prévoit une série de stages pendant sa mission. Mais avant, le premier responsable à la barre technique des Verts profitera des six journées de championnat pour superviser le maximum de joueurs. *"J'ai un travail permanent en Algérie. Cela va me permettre de suivre le maximum de matchs de championnat"*, a indiqué le technicien espagnol. Ce dernier est attendu également à

programmer quelques joutes amicales pendant cette période pour tester son groupe. Alcaraz ne compte pas attendre les dates Fifa pour soumettre ses joueurs à des tests techniques. En attendant donc de bénéficier de joueurs binationaux, le nouveau staff technique, à sa tête Lucas Alcaraz, poursuivra sa détection au niveau national. Le sélectionneur national effectuera ce mois-ci une tournée en Europe afin de superviser et rencontrer les internationaux évoluant dans les différents championnats européens, a indiqué la Faf. *"Le sélectionneur national effectuera pendant le mois de mai une tournée en Europe pour avoir un contact direct avec les joueurs susceptibles de faire partie de l'équipe nationale"*, a indiqué le communiqué de l'instance fédérale.

Le prochain match officiel de la sélection algérienne A aura lieu début juin prochain à Alger contre le Togo pour le compte de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Can-2019. Le staff technique aura suffisamment de temps pour construire une équipe solide qui pourra relever le défi.

M. S.

USM BLIDA

Le club va ouvrir son capital

La direction de l'USM Blida compte annoncer prochainement l'ouverture du capital social de sa société sportive par actions (SSPA), après l'accession de son équipe de football en Ligue 1 Mobilis algérienne samedi dernier, avant une journée de la fin de la compétition. *"Le conseil d'administration se réunira bientôt pour faire le bilan de l'exercice qui tire à sa fin et pour annoncer aussi l'ouverture du capital social du club"*, a déclaré le manager général de l'USMB, Abdennour Kribaza. Le club phare de la ville des Roses est assuré de retrouver l'élite une année après sa relégation. Sa vic-

toire à domicile contre le CAB Bordj Bou Arréridj (2-1), lui a permis de valider le deuxième billet pour la cour des grands. Le Paradou AC ayant scellé le sort du premier ticket, il y a plusieurs semaines, alors que l'US Biskra sera le troisième club à accéder en Ligue 2.

Mais l'USMB s'est illustrée ces dernières années par des "aller-retour" entre la Ligue 1 et 2. Une situation que les dirigeants actuels souhaitent y mettre un terme, selon Kribaza, estimant que cela passe par l'intégration de nouveaux investisseurs dans le Conseil d'administration à même d'ap-

porter un soutien financier conséquent pour éviter de retomber dans ses travers. *"Tout le monde sait que l'USMB a tout le temps payé les frais de manque du nerf de la guerre. Pourtant, Blida est connue pour être une ville industrielle par excellence. L'ouverture du capital social du club vise justement à attirer les nombreux hommes d'affaires activant dans le territoire de la ville pour donner au club une autre dimension, et lui éviter de tourner dans un cercle vicieux"*, a expliqué le manager général des Vert et Blanc.

APS

TOURNOI DE L'UNAF (U19)

L'Algérie termine à la 3^e place

La sélection algérienne de football des moins de 19 ans (U-19) a fait match nul lundi face à son homologue libyenne (2-2), lors de la troisième et dernière journée du tournoi de l'Union nord-africaine de football (Unaf) disputé à Sousse (Tunisie).

Lors des deux premiers matches, les Algériens se sont inclinés d'entrée face au Maroc (2-1) avant de s'imposer face à la Tunisie (1-0).

A l'issue de ce résultat, l'Algérie termine à la 3^e place au classement dominé par la Tunisie, vainqueur du tournoi après sa victoire face au Maroc (1-0). La compétition s'est déroulée sous forme de mini-championnat, avec deux matchs par journée, le premier classé a remporté le titre. L'objectif de l'équipe algérienne des U-19, dirigée lors de ce tournoi de l'UNAF par Abdelkrim Benaouda, directeur technique régional de Saïda, c'est la qualification à la Can des U20 qui aura lieu en 2019.

DIRECTION TECHNIQUE
NATIONALE

Création à "moyen terme" d'écoles de développement

Des écoles de développement de football seront créées "à moyen terme" en collaboration avec les établissements scolaires, les ligues et les clubs, a annoncé lundi la Fédération algérienne (Faf).

Ces écoles qui seront mis en place par la direction technique nationale de la Faf seront réservées pour les joueurs dont la tranche d'âge oscille entre 7 à 10 ans, précise la même source.

Réuni dimanche soir, le bureau fédéral de la Faf a souligné que la DTN aura trois axes de travail : la sélection, la formation et le développement. A cours terme, elle mettra en place les sélections nationales U-17 et U-20 en prévision des Can 2019 et 2021, elle continuera la régularisation des licences Faf 1, 2 et 3 et Caf A, B et C tout en mettant en place un organigramme pour la DTN.

La DTN, dirigée désormais par Fodil Tikanouine, s'occupera aussi de la formation des formateurs en programmant des stages permanents de recyclage et des formations spécialisées pour les gardiens de but, les préparateurs physiques, les entraîneurs individuels et les entraîneurs de Futsal, conclut la Faf.

APS



Offres d'emplois

<p>Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à optimiser les ventes. D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients 	<p>collaborateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience Sens de communication Capacité de négociation et de persuasion Force de persuasion Rigueur, adaptabilité et mobilité Compétences managériales Sens de l'analyse Raisonnement inductif et déductif Doté d'esprit positif et créatif Focalisé sur les résultats grande résistance à la pression Capacité de détecter et de gérer les problèmes Maîtrise du français et de l'outil informatique Discrétion élevée et intégrité morale 	<p>environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> Expérience minimale 02 ans Expérience sur un poste similaire souhaitée Dynamique disponible <p>Lieu de travail : Alger</p> <p>Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: <ul style="list-style-type: none"> Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. Supervise et contrôle la gestion des agences. Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise. Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra 	<p>preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.</p> <ul style="list-style-type: none"> disponible <p>Lieu de travail : Alger.</p> <p>Référence : emploipartner- 1412 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES</p> <p>Descriptif de poste:</p> <ul style="list-style-type: none"> Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis Commercialiser la prestation transport logistique. Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers) Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités... Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division Veille permanente de la concurrence au niveau local et national Reporting...
<p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution Evalue le positionnement de la société sur le marché. Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché. Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes, Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) Veille à la diffusion des supports d'information, Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à optimiser les ventes Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles, Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner Pilote et met en œuvre la politique commerciale Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client Elabore les stratégies de ventes offensives Assure la mise en œuvre des techniques de ventes Met en place un réseau de distribution Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire Développe et suit les grands comptes Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux 	<p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER <p>Lieu de travail principal : Kouba</p> <p>Référence : emploipartner- 1411 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs Coordonner le suivi de la préparation avec différents services. Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports Etablissement des documents liés au mode de transport Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi Rapprochement fin de mois avec la comptabilité Tenue à jour des documents de gestion logistique Gérer les réclamations clients. 	<p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maitrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. <p>Lieu de travail : Alger</p>	<p>Capacités et expérience souhaitées:</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum Formation en logistique internationale ou commerce internationale Au minimum 2 ans d'expérience Persévérance, bon relationnel Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande. <p>Lieu du travail: Alger</p>
<p>Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société Montage et mise en forme du processus HSE Management et Pilotage du Processus de HSE. Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle Formation supérieure en hygiène, sécurité et 	<p>Référence : Emploipartner-1404 Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES</p> <p>Missions:</p> <ul style="list-style-type: none"> Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise Analyse financière régulière. Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe, Suivre les facturations, le recouvrement, Assurer le reporting mensuel/budget, Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés, Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise, Autoriser le paiement des fournisseurs Suivi de la gestion des stocks <p>Profil : Expérience requise</p> <ul style="list-style-type: none"> Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée <p>Diplôme requis Licence en finances</p>	<p>Référence : emploipartner- 1410 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au Responsable HSE Coordinateur des structures de sûreté interne des agences Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales Coordonner les relations de la société de gardiennage Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine. Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail S'assurer de la mise en application des mesures de prévention <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maîtrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également 	<p>Compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence) Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne) Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques) Très bonnes connaissances en finances D'excellentes compétences interpersonnelles Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité Aptitude aux présentations fréquentes Aptitudes à la communication verbale et écrite, Capacités de définir des priorités et respecter les délais Très bon sens de l'organisation, Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement Excellent niveau dans la résolution des problèmes Compétences en informatique <p>Lieu de travail principal : Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.</p>

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

Cuisine

Riz aux légumes



Ingrédients :

300 g de riz
1 aubergine
100 g haricots verts
3 tomates
1 oignon
1 gousse d'ail
2 carottes
1 courgette
1 pincée de cumin et de curcuma
1 verre d'eau
Sel, poivre

Préparation :

Faire cuire le riz dans de l'eau pendant 20 min, puis l'égoutter. Pendant ce temps, peler et couper tous les légumes en petit des. Les mettre à cuire dans un poêle précédemment huilé. Ajouter le verre d'eau, les épices et laisser cuire à feu doux jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Dans des assiettes de services, présenter d'une part le riz blanc et d'une autre part les légumes

Muffins aux fraises



Ingrédients pour la pâte :

365 g de beurre laitier
425 g de sucre semoule
5 œufs entiers
1 demi-litre de lait
800 g de farine
40 g de levure chimique
4 blancs d'œufs montés en neige

Pour la garniture :

400 g de confiture de fraises des fraises

Le nappage:

200 g d'eau
150 g de sucre

Préparation

Faire ramollir le beurre, puis ajouter le sucre semoule, les œufs entiers. Bien mélanger le tout afin d'obtenir un mélange homogène. Ajouter le lait, la farine, et la levure.

Monter les blancs d'œufs en neige et les rajouter délicatement à la préparation.

Beurrer et fariner un moule. Verser un peu plus de la moitié de la préparation, disposer au centre la confiture (sans toucher les parois du moule) puis compléter avec le reste de la préparation. Faire cuire au four à 200°C pendant 20 à 25 minutes.

Pendant ce temps, préparer un sirop avec 200 g d'eau, 150 g de sucre. Napper le gâteau, dès la sortie du four, à chaud. Décorer de fraises.

SOINS ET BEAUTÉ

Protéger ses cheveux contre le soleil

Le soleil et ses rayons UV sont l'ennemi le plus dangereux pour nos cheveux, il est recommandé de bien se préparer afin de les protéger avant toute exposition.

Avant l'exposition au soleil :

Avant d'exposer vos cheveux au soleil, des phases de préparation, protection et entretien sont essentielles, sachant que l'action du soleil sur les cheveux est similaire à l'action du soleil sur la peau. N'hésitez pas donc à couper les pointes sèches de vos cheveux et de prendre des mesures adéquates afin de nourrir votre chevelure et pour mieux lutter contre les rayons UV.

Évitez les colorations :

Veillez à ne pas faire de coloration trop pigmentée avant de partir au soleil. Vous risqueriez d'avoir de mauvaises surprises, et il est fort probable que la couleur de vos cheveux soit patinée par les rayons du soleil. Nous vous conseillons d'attendre votre retour de vacances pour procéder à une coloration.

Les produits à base d'alcool sont à proscrire :

Évitez à tout prix les produits à base d'alcool, et investissez dans des produits adaptés pour garder les cheveux au top tout l'été, par exemple utilisez un shampoing efficace pour



éliminer le chlore, le sel qui restent trop longtemps sur les cheveux et qui agressent la fibre capillaire, et pensez bien à les hydrater avec une crème anti-rayon UV après l'exposition au soleil.

Bien rincer les cheveux à l'eau douce :

Après chaque baignade en piscine ou dans la mer rincez et démêlez vos cheveux avec un peigne et non une brosse. Réalisez des gestes délicats pour ne pas les casser. Si vos cheveux sont longs, optez pour du shampoing,

et peu importe si ce rituel devient quotidien. Pour ne pas abîmer ses cheveux plus que de raison, on utilisera un masque nutritif réparateur 1 à 2 fois par semaine.

Réparer les dégâts :

Enfin pour affronter l'été sans soucis, et ne pas vous retrouver avec du crin à la place des cheveux à la rentrée, vous devez recommencer un autre soin spécialisé afin de réparer les "dégâts" et pour rafraîchir les parties détériorées.

REMÈDES DE GRAND-MÈRE

Traiter un furoncle avec de la pomme de terre

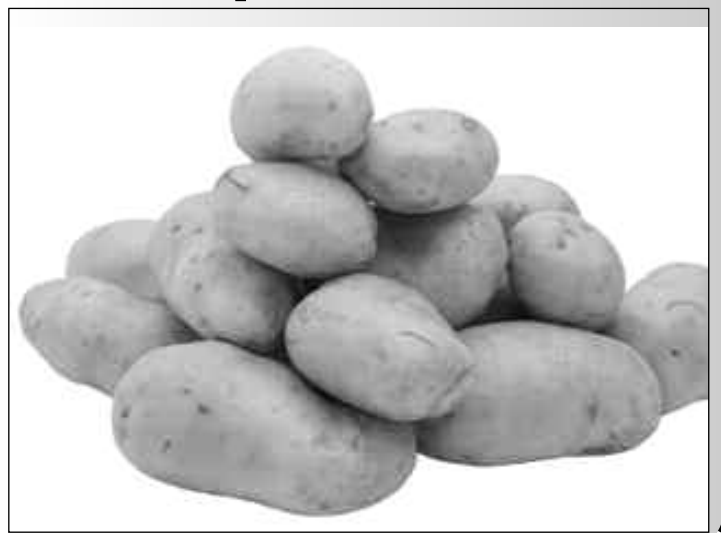
Un furoncle est une infection sous-cutanée représentée par la grosseur du furoncle. En plus d'être très douloureux, ceci n'est tout de même pas bien beau, c'est le moins que l'on puisse dire ! Ceci étant une infection, il ne faudra pas le garder, pour ce faire, suivez la méthode suivante :

Dans cette première étape, commencerez par faire cuire votre pomme de terre lavée et épluchée pour ensuite la transformer en une purée bien épaisse. Une fois votre purée prête transférez-la dans un sal-

adier ou tout autre récipient. Ajoutez dans votre saladier un jaune d'œuf et un peu de lait jusqu'à ce que ce mélange ait l'apparence d'une pâte assez épaisse.

Prenez soin de bien mélanger afin que la purée soit bien imprégnée de l'œuf et du lait. Prenez maintenant cette préparation et disposez-la en cataplasme sur votre furoncle. Il faut en mettre une bonne couche que vous garderez durant une demi-journée.

A la fin de cette demi-journée, votre furoncle s'ouvrira et entamera sa guérison.



Trucs et astuces

Rendre son éclat à une casseroles en inox



Coupez une pomme de terre en deux et frottez-la contre votre casserole. Rincez ensuite votre casserole à l'eau tiède et essuyez-la avec un chiffon.

Parfumé l'air de sa maison



Lorsque vous passez l'aspirateur, utilisez un sachet de sucre vanillé dans votre aspirateur pour tout aspirer. Ainsi, vous distillerez la vanille aux quatre coins de la maison !

Éviter les projections d'huile



En faisant chauffer l'huile dans une poêle, des gouttes seront projetées. Pour empêcher ce phénomène, mettez quelques grains de sel dans la poêle.

Le marc de café pour votre évier



Si vous versez du marc de café dans l'évier, profitez-en pour passer l'éponge dessus et le nettoyer. En effet, le marc a la capacité de dégraisser.

Mots Fléchés N°3249

contro- verses qualifi- cation	↓	dessin sujet	↓	grande vedette artisan du bois	↓	person- nage fin de verbe	↓	parade militaire	↓	bien préparés	↓	fit un pari contrôle de navire	↓
↓		↓		↓		↓				enjoué	→	↓	
jeune voyou	→							lieux de gratinage vieilles bâtisses	→	↓			
mesurer	↓					fera de même chauf- feras	→	↓					
à moi	→					inquié- tera	↓						dévoue- ments
cheveu du milieu	↓			modifie la charge atomique caverne	→	↓				graminée nutritive	→		↓
nauséa- bond	↓	ponctuel	→	↓					vent du Nord	→	↓		
↓		bêtises	↓			arrivée à point	→		↓	décapités	↓	terre ferme dieu de l'amour	→
titre	→					ourdirai	↓		temps de moisson image d'écran	→		surqi	→
élimer	↓					biqar- rerons en cachette	→		↓			cepen- dant	↓
abhorré	↓	retour de vagues clôture le compte	→						mouline de pilier reine des fleurs	→			petits vais- seaux
↓				bien tordus tissu étroit	→				↓			posses- sif	→
poin- çonne dites en douceur	→			↓		capitaine d'arche curieu- ses	→				vaste étendue	→	↓
↓						↓				déforme la vérité	→	↓	
										↓		combine	↓
relèvera	↓	très heureux prélève le pollen	→			décou- vert êtres célestes	→						
↓									cri dans l'arène	→			plat de la Chan- deleur
envoi	→	première lue lieu de délices	→			coin	→		crevassa	↓		symbole du curie surveil- lant	→
↓				dévore	→	↓						↓	
bifurquer	→			existe	↓						joueur salarié signe de portée	→	
poison	↓								paradis	→	↓		
									petit alu- minium	↓			

SUDOKU	N°3249	SOLUTION SUDOKU	N°3248	SOLUTIONS MOTS	FLECHES 3248
---------------	---------------	------------------------	---------------	-----------------------	---------------------

	6		1	4	8		
2				7			
8	1		3			5	
1	3	5					
		4			7		
					3	9	5
	8		5		2		4
			7				6
		7	6	4			1

3	5	1	2	9	4	7	6	8
4	2	9	6	8	7	1	3	5
7	6	8	5	3	1	2	4	9
5	1	2	9	7	6	3	8	4
8	3	4	1	5	2	6	9	7
9	7	6	8	4	3	5	2	1
2	4	7	3	1	8	9	5	6
6	8	5	7	2	9	4	1	3
1	9	3	4	6	5	8	7	2

■	B	■	I	■	A	■	E	■	R	■	O	■	R
■	P	■	R	■	O	■	P	■	A	■	N	■	D
■	E	■	T	■	A	■	M	■	A	■	T	■	R
■	A	■	C	■	E	■	R	■	E	■	V	■	E
■	E	■	N	■	L	■	E	■	V	■	E	■	R
■	B	■	I	■	S	■	E	■	X	■	E	■	C
■	R	■	U	■	D	■	E	■	E	■	G	■	A
■	E	■	U	■	R	■	O	■	R	■	E	■	F
■	I	■	S	■	O	■	L	■	A	■	T	■	I
■	D	■	S	■	S	■	U	■	T	■	U	■	R
■	C	■	R	■	E	■	A	■	I	■	T	■	E
■	A	■	N	■	I	■	S	■	E	■	T	■	T
■	E	■	M	■	U	■	S	■	R	■	E	■	T
■	A	■	M	■	E	■	N	■	T	■	E	■	R
■	A	■	S	■	A	■	G	■	I	■	E	■	A
■	R	■	E	■	P	■	A	■	R	■	E	■	Z
■	R	■	E	■	P	■	A	■	R	■	A	■	R
■	R	■	I	■	T	■	E	■	B	■	I	■	S

Les pesticides accélèrent-ils le processus de vieillesse

Une étude a démontré que certains pesticides réduisent la taille des télomères, une marque de vieillissement. Mais si d'autres données sont tout de même discordantes. A priori, oui ! L'exposition à certains pesticides agirait comme un accélérateur de l'horloge biologique, en faisant vieillir plus rapidement les cellules. L'analyse, par une équipe de chercheurs internationaux, de cellules prélevées dans la bouche de 1.234 agriculteurs montre en effet qu'une forte exposition à 6 des 48 pesticides testés (des herbicides et des insecticides) diminuerait la taille des télomères : ces extrémités des chromosomes qui rétrécissent à chaque nouvelle division cellulaire, jusqu'à ce que les cellules ne puissent plus se renouveler et, in fine, meurent.

La vie de vers allongée par un pesticide

Mais paradoxalement, des expériences menées en laboratoire montrent qu'asperger régulièrement et à faible concentration des vers avec l'un des herbicides les plus utilisés dans le monde, le paraquat, prolongeait leur durée de vie ! Les vers ont gagné jusqu'à 58 % de longévité, survivant



en moyenne vingt-neuf jours au lieu de dix-huit.

L'auteur de l'expérience lui-même ne se l'explique pas, car l'herbicide en question induit l'accumulation dans les cellules de radicaux libres, molécules justement en cause dans le vieillissement... Un effet paradoxal ? Plus d'études sont donc nécessaires pour trancher.

Par ailleurs une recherche américaine menée sur 970 femmes enrichit le tableau des preuves liant les pesticides aux troubles neurologiques chez les enfants.

"Les enfants de mères qui vivent à proximité de zones agricoles, ou qui sont par ailleurs exposées pendant la gestation aux pesticides de type organophosphorés, pyréthroides ou

carbamates peuvent avoir un risque accru de désordres comportementaux", comme l'autisme ou des retards de développement. Telle est la conclusion d'une étude publiée sur le site de la revue Environmental Health Perspectives et menée par une équipe de chercheurs en pédiatrie et neurologie de l'université Davis, en Californie.

Le cannibalisme ne nourrit pas son... homme

L'étude s'est attaquée à un sujet délicat, en évaluant précisément l'apport calorifique de la chair humaine.

On connaissait déjà le régime paléolithique, célébrant les vertus supposées de l'alimentation frugale de nos ancêtres.

Un anthropologue a voulu, cette fois-ci, évaluer les qualités nutritives d'un aliment peu banal et franchement polémique : l'humain. En clair, la viande d'Homme.

Presque aucune étude scientifique n'avait abordé la question jusqu'ici, sans doute en raison du tabou qui pèse en occident autour du cannibalisme, confie l'auteur de l'étude James Cole (université de Brighton) soucieux de comprendre les ressorts de l'anthropophagie constaté chez Sapiens mais

aussi Neandertal, voire Homo erectus ; alimentaire ou purement rituelle ? Pour parvenir à ses fins, le Britannique a exhumé une poignée d'études effectuées dans les années 40-50 sur la composition chimique de quatre mâles adultes, avant de calculer scrupuleusement le contenu énergétique de leur chair mais aussi du cerveau, du cœur, des poumons, de la peau, du pancréas, l'œsophage et même des dents. On ne vous épargne aucun détail.

Un intérêt nutritionnel décevant, surtout au vu des risques encourus

Et le verdict est accablant : en mettant de côté les abats, un steak d'humain entier ne représenterait que 32.376



calories, soit à peine de quoi répondre à une demi-journée de besoins alimentaires d'un groupe de 25 individus... Sans compter la dépense d'énergie que représente le meurtre d'un être intelligent

et potentiellement armé. C'est dire le peu d'intérêt nutritionnel du cannibalisme, quand un mammouth pourrait sustenter cette même tribu durant soixante jours, un auroch seize jours et un bon

sanglier environ une semaine. Comestible, mais peu robotatif l'Homme ? Hum, allez expliquer ça au requin blanc ou au tigre qui rôdent dans les parages...

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Mots croisés

Inventeur : Arthur Wynne

Date : 1913

Lieu : Grande-Bretagne

Arthur Wynne a créé sa première grille pour la page fun de l'édition dominicale du New York World. Il introduit une grille en forme de losange avec un centre vide et les lettres F-U-N préremplies dans l'édition du 21 décembre 1913. Il appelle ce jeu Word-Cross Puzzle.



ENQUÊTES CRIMINELLES : LE MAGAZINE DES FAITS DIVERS



20h55



L'hôtel des dix suspects : l'affaire Nathalie Villermet. Le 15 octobre 2010, le corps sans vie de Nathalie Villermet, mariée et mère de deux enfants, est découvert dans la forêt de Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines). Ses mains sont attachées avec une ceinture dans le dos et son crâne est défoncé. La quadragénaire gérait un hôtel au Mesnil-le-Roi. Le coupable se trouve-t-il parmi les clients de l'établissement ? • *Affaire Bouvard : Au-dessus de tout soupçon. Le 16 avril 2006, dimanche de Pâques, des gendarmes se rendent chez Marcelle Bouvard, une vieille dame qui habite le village de Ladoix-Serrigny, en Bourgogne, pour lui rapporter son portefeuille. Trouvant porte close, la patrouille s'apprête à repartir lorsqu'elle remarque que le garage est entrouvert.*

AU COEUR D'UN CAMPING



20h55



Pendant plusieurs semaines, le réalisateur a suivi le quotidien du camping « Le Floride », au Barcarès, dans les Pyrénées-Orientales. Situé au bord de la Méditerranée, cet immense domaine propose des prestations étonnantes : spa ultramoderne, mobil-homes hawaïens, gigantesque parc aquatique, roulottes Far West... Bien entendu, les campeurs y trouvent aussi les incontournables : la supérette et le terrain de pétanque. Employés et vacanciers témoignent.

CASTLE
LA VÉRITÉ EST AILLEURS

20h55



Beckett et Castle enquêtent sur la mort d'une astrophysicienne tuée lors d'un accident de décompression. La scientifique faisait, parallèlement à son travail, des recherches sur les extraterrestres. Son assistante révèle que la victime avait des problèmes avec son ex-petit ami, lui aussi scientifique. Passionné par cette enquête, Castle tente de persuader Beckett que les aliens sont responsables du meurtre.

FAUT PAS RÊVER



20h55



L'animateur part hors des sentiers battus découvrir ce pays à la nature extravagante, à la rencontre d'habitants fiers de leur culture, fortement influencée par les dynasties royales successives. La dame aux oiseaux. Roong, photographe, sillonne le pays à la recherche d'espèces rares. 24 heures dans les khlongs. Dans ces canaux paisibles au cœur de Bangkok, la vie se déroule au fil de l'eau, à l'abri de la frénésie de la capitale. Khao Sok, trésor de la nature. Parc national et lac immense, Khao Sok est le nouvel eldorado touristique du pays. Pour l'amour des éléphants. Lek Chailert se bat contre les maltraitances faites aux pachydermes.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

VICTORIA



20h55



Le matin se lève tout doucement sur Berlin. Victoria, jeune Espagnole qui sort d'un club électro, croise Sonne et ses trois amis, visiblement éméchés, qui errent joyeusement dans les rues de la ville. La jeune femme se prend de sympathie pour ces pieds nickelés et passe un peu de temps avec eux. Seul Sonne parle anglais. Victoria ne tarde pas à comprendre que les trois larrons ont un projet. Ils doivent rendre un service à un caïd en commettant pour son compte un braquage. Elle décide de les accompagner sur ce coup, qui pourrait bien être très risqué. La jeune femme est chargée de prendre le volant le moment venu...

LES BEAUX GOSSES



20h55



Hervé, 14 ans, est en troisième au collège. Comme tous ses copains, il s'intéresse bien plus aux filles de sa classe qu'à ses cours. Après s'être ridiculisé à de nombreuses reprises, il entame un flirt avec la jolie Aurore qui, curieusement, semble avoir jeté son dévolu sur lui. Il en est d'ailleurs le premier surpris et appréhende cette relation avec un mélange d'angoisse et de forfanterie.

RECHERCHE
APPARTEMENT
OU MAISON

20h55



Pour se rapprocher de ses deux enfants, Loïc, 44 ans, a vendu son appartement et cherche un logement dans le 15e arrondissement de Paris. Stéphane Plaza va tout mettre en œuvre pour trouver un appartement qui fera le bonheur de ce père célibataire. Marine, 25 ans, designer graphique et web designer à Lyon, est prête à se lancer dans son premier achat. Sandra Viricel va épauler cette jeune entrepreneuse à étudier le marché lyonnais et tenter de lui trouver l'appartement idéal. A Nice, Anita, 55 ans, et Pascal, 49 ans, veulent acheter ensemble un appartement. Thibault Chanel va se lancer dans cette recherche en bord de mer.

NEW YORK
UNITÉ SPÉCIALE

20h55



Anton Krasnikov, flûtiste de renommée internationale, a rendez-vous avec une escort girl au bar de son hôtel. Une fois dans sa chambre, celle-ci lui vole un instrument extrêmement coûteux avant de s'enfuir. Par ailleurs, une musicienne a été violée à un autre étage. Elle prétend que c'est Anton qui l'a agressée. Lorsqu'une vidéo de la revente de la flûte fait surface, Amanda a une drôle de surprise...



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

CASSANDRA KIRKLAND

LE CANCER EMPORTE CASSANDRA KIRKLAND

Après deux ans de lutte contre un cancer du poumon, alors qu'elle n'a jamais fumé de sa

vie, Cassandra Kirkland s'est éteinte cette nuit.
Cassandra Kirkland

luttait contre un cancer des poumons depuis deux ans, alors qu'elle n'a jamais fumé de sa

vie. Apparue pour la dernière fois à la Lalla Meryem Cup 2016 sur un tournoi du Ladies

European Tour, la Franco-Américaine de 32 ans a été emportée par la maladie dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai.



CARA DELEIVINGNE

**LE CRÂNE RASÉ ET ARGENTÉ
AU MET GALA 2017**

Cara Delevingne avait récemment dévoilé une vidéo qui laissait peu de place au doute quant à sa nouvelle coupe de cheveux, mais personne n'avait encore vu le résultat. C'est désormais chose faite, Cara Delevingne a bien le crâne rasé et elle l'a affiché de façon brillante au Met Gala de New York.



MADONNA

**PUBLIE UN AVANT/APRÈS DE SON
MAQUILLAGE POUR LE MET GALA**

Madonna a partagé avec ses abonnés Instagram sa préparation pour le MET Gala. De son maquillage à la robe de la soirée, tout y est passé.

Fajr	04h04
Dohr	12h45
Asr	16h32
Maghreb	19h44
Icha	21h14

RETARD DANS LA LIVRAISON DE GAZ

UNE ENTREPRISE PORTUGAISE ACCUSE SONATRACH

Décidément rien ne va plus pour Sonatrach. Le géant algérien du pétrole et du gaz connaît moult difficultés en matière de livraison de gaz naturel à certains de ses clients européens. En effet, après une entreprise française au mois de janvier dernier, c'est au tour d'une entreprise portugaise de déplorer des perturbations dans la livraison de gaz par Sonatrach. Il s'agit du groupe pétrolier et gazier Galp Energia qui a déploré la réduction de son excédent brut exploitation. Dans le communiqué, rendu public hier mardi, ce groupe portugais explique que cette situation est intervenue "en raison de restrictions dans l'approvisionnement en gaz naturel provenant d'Algérie" lors du premier trimestre de l'année en cours. Selon le journal électronique TSA les dirigeants de cette entreprise portugaise ont pointé du doigt la "capacité d'exportation de la Sonatrach au cours du trimestre qui a été diminuée en raison des travaux de maintenance". Des propos limpides qui ne souffrent d'aucune équivoque et qui confirment, si ces informations se confirment, que la Sonatrach connaît effectivement des difficultés qui sont loin d'être conjoncturelles.



C'est en effet la deuxième fois en quelques mois qu'une entreprise européenne fait cas des difficultés de livraison qu'éprouve l'entreprise algérienne qui n'arrive plus, apparemment, à souscrire pleinement à ses obligations contractuelles. Ainsi l'entreprise française Engie avait estimé au mois de janvier dernier, par le biais de sa directrice générale, Isabelle Kocher, qui a été citée par l'agence de presse AFP, que Sonatrach "a connu des difficultés techniques dans ses propres capacités d'envoi de gaz naturel liquéfié. Ils n'ont pas pu nous livrer les bateaux de GNL qui arrivent à Fos-Sur-mer dans le Sud-Est". Selon toujours cette responsable d'Engie ces problèmes de Sonatrach sont intervenus

"non pas dans la production de son gaz mais dans la liquéfaction de son gaz". De son côté le directeur général de GRT gaz, Thierry Trouvé, avait lui aussi évoqué un "problème de production". Suite à ses déclarations Sonatrach a réagi, ce d'autant que l'entreprise française a évoqué ces difficultés alors que la France faisait face à une vague de froid durant l'hiver. En effet l'entreprise nationale des hydrocarbures avait réagi via une source anonyme qui s'est confié à l'APS. Cette source expliquait qu'il s'agissait d'une demande française pour un approvisionnement en quantités supplémentaires de gaz mais Sonatrach "est dans son droit de décliner cette demande en raison de ses

engagements avec d'autres clients". En somme, selon cette explication, Sonatrach, contrairement aux dires de la partie française, n'a pas fait défaut à ses engagements contractuels. Le ministre de l'Énergie, Nouredine Bouterfa, est lui aussi monté au créneau.

"Nous à notre niveau, nous n'avons aucun problème... maintenant pourquoi voulez-vous qu'on s'inquiète à la place des Français" a-t-il indiqué à l'époque alors que la polémique faisait rage. "Nous n'avons entendu ni Sonatrach ni Engie (ex-Gaz de France) parler de manque d'engagement. Ce sont des tiers, des spéculations. Il y a eu une vague de froid en Europe qui n'était pas prévue et qui a été accompagnée d'une très forte demande (en gaz). Tout le monde est alors allé chercher du gaz, et l'Algérie a été un fournisseur très fiable et a concouru à couvrir une partie de cette demande. C'est une polémique qui a été créée de toutes pièces et qui ne concerne ni Sonatrach ni Engie" avait alors indiqué l'ex-P-dg de Sonatrach, Amine Maazouzi réfutant ainsi toutes les accusations contre son entreprise.

K. H.

L1 MOBILIS

MCA- DRBT DE NOUVEAU DÉLOCALISÉ

Deuxième changement, en l'espace de quelques heures, dans la programmation du match MCA-DRBT, comptant pour la 25^e journée de la L1- Mobilis.

En effet, la rencontre, fixée dans un premier temps le vendredi au stade du 5-Juillet, a été délocalisée au stade de Omar-Hamadi, le samedi 6 mai à 16h.

C'est ce qu'a indiqué la LFP sur son site officiel, mardi, sans donner toutefois la moindre précision à propos de ce changement.

Auparavant, la LFP avait aussi décalé, à dimanche, la rencontre NA Hussein Dey - JS Saoura prévue au stade du 20-Août à 16h.

Programme de la 25^e journée

Samedi 6 mai (16h)
Stade Omar-Hamadi: MCA - DRBT
Stade de Tizi-Ouzou: JSK - CSC
Stade de Médéa: O Médéa - CR Belouizdad
Stade de Sidi Bel Abbès: USM Bel Abbès - RC Relizane
Stade d'Oran: MC Oran - ES Sétif (à huis clos)
Stade de Batna: CA Batna - MO Béjaïa (à huis clos)
Dimanche 7 mai
Stade du 20-Aout (Alger): NA Hussein-Dey- JS Saoura (16h)
Stade du 5-Juillet: USM El Harrach - USM Alger (17h45).

EN POSSESSION D'UN PISTOLET-MITRAILLEUR ET DE MUNITIONS

DEUX PERSONNES ARRÊTÉES À TAMANRASSET

Deux personnes ont été arrêtées par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), lundi à Tamanrasset, en possession d'un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov et d'une quantité de munitions, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté à Tamanrasset (6^e Région militaire), le 1^{er} mai 2017, deux (2) personnes à bord d'un véhicule tout-terrain, en possession d'un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov et d'une quantité de munitions", précise le communiqué.

Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie

nationale "ont appréhendé un narcotraffiquant et saisi une quantité de kif traité s'élevant à trois kilogrammes à Naâma (2^e Région militaire), alors qu'un détachement de l'ANP a saisi 24.000 comprimés psychotropes à Ghardaïa (4^e Région militaire)", note la même source. Par ailleurs, des détachements de l'ANP "ont intercepté à Tamanrasset et Bordj-Badji-Mokhtar (6^e Région militaire), douze contrebandiers et saisi trois véhicules tout-terrain, un camion chargé de 10,8 tonnes de denrées alimentaires et divers outils d'orpillage, tandis que neuf immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Biskra et Ghardaïa (4^e Région militaire)", ajoute le communiqué.

HÉCATOMBE ROUTIÈRE

40 MORTS ET 1.383 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Rien que pour la seule semaine du 23 au 29 avril, 40 personnes ont perdu la vie tandis que 1.383 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus à travers le territoire national. C'est ce qu'a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été déploré dans la wilaya d'Aïn-Defla, où la Protection civile a fait état du décès de 6 personnes et de 55 autres blessées, suite à 24 accidents, précise la même source.

CONTREBANDE

4 PERSONNES ARRÊTÉES À BISKRA

Quatre personnes ont été arrêtées dimanche à Biskra par des détachements de l'Armée nationale populaire, qui ont saisi des armes et une quantité de munitions, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont arrêté à Biskra (4^e Région militaire), le 30 avril 2017, quatre personnes et saisi un pistolet automatique, trois fusils traditionnels, une quantité de munitions et 3,5 kilogrammes de poudre noire", précise la même source.

A Tlemcen (2^e Région militaire) et Tébessa (5^e Région militaire), des éléments de la Gendarmerie nationale "ont saisi des quantités de kif traités s'élevant à 283 kilogrammes, tandis que 10.608 unités de différentes boissons ont été saisies à Oran, Tlemcen et Biskra", selon la source.

A Tamanrasset (6^e Région militaire), un détachement de l'ANP "a appréhendé deux (2) contrebandiers et saisi un camion chargé de 23,37 tonnes de denrées alimentaires et des effets de couchage", ajoute-t-elle.

Par ailleurs, "24 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen, Taret, Béchar, Ghardaïa, Biskra et Skikda", conclut le MDN.